

LA RESORPTION DU CHOMAGE

M. DAMIEN BOUCHARD VEUT COMBATTRE LE CHÔMAGE PAR LA CRÉATION DE TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS.

Le ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce, M. Damien Bouchard, a l'intention d'attaquer de front la question de l'abolition graduelle mais rapide du secours direct par la création de travaux publics et privés.

Ce n'est pas la première fois que, dans l'histoire des peuples civilisés, nous avons des crises comme celle que nous sommes à traverser. Parmi les mesures qui ont été prises pour parer à la misère des ouvriers la principale et une qui a été reconnue comme efficace a été celle de la création de travaux publics de secours.

Les pyramides d'Égypte, les temples de Périclès, furent construits pour créer du travail aux manœuvres et aux artisans à des époques de ralentissement économique. Au dix-septième siècle les Lois du Pauvre de la reine Elizabeth, les propositions de John Beller et le rapport de John Locke étaient à l'effet de créer du travail en Angleterre en des moments de grande crise ouvrière. Les "ateliers publics" de 1789 et les "ateliers nationaux" de 1848 ont été établis dans le même but en France. Au dix-neuvième siècle la création d'entreprises pour faire face à des crises de chômage était réalisée en Allemagne après la révolution de 1848 et en 1876 et 1877 par la mise en oeuvre des travaux de secours municipaux. En Angleterre à l'époque de la crise des industries du coton dans le Lancashire des travaux de même nature furent institués pour créer du travail.

Dans notre pays on a aussi fait l'essai des grands travaux publics pour tenter d'atténuer les effets de la crise. Malheureusement ces travaux ont été ouverts à tous les travailleurs sans restriction. Ils ont été envahis et comme ils étaient plus rémunérateurs que les travaux de même nature de l'industrie privée la part qui fut prise par les chômeurs nécessaires a été excessivement petite.

Des sommes formidables ont été engouffrées inutilement dans ces entreprises qu'on a dû abandonner pour les remplacer par le secours direct qui a encore été plus désastreux pour les finances publiques. Le nombre des sans-travail nécessaires de bonne foi était assez important mais on peut dire que

(Suite en page 8)

APPEL REJETE DANS L'AFFAIRE VILLENEUVE

LES JUGES DE LA COUR D'APPEL, À L'UNANIMITÉ, MAINTIENNENT LE JUGEMENT DE LA COUR SUPÉRIEURE. — LA VILLE NE PEUT PAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE.

Les honorables juges Dorian, Bond, Délorimier, St-Jacques et Barclay, siégeant en cour d'Appel, ont maintenu à l'unanimité le jugement rendu par la cour Supérieure dans la cause d'Oscar Villeneuve vs la cité de St-Hyacinthe et ont rejeté l'appel du demandeur. Ainsi se termine, on l'espère, une cause qui a passionné l'opinion publique dans notre ville.

Nos lecteurs ont présents à la mémoire les faits essentiels de cette cause. Le 26 juillet, 1934 un dimanche, le jeune Fernand Villeneuve, 21 ans, fils d'Oscar Villeneuve, se noyait dans la piscine municipale à Bourg-Joli. Le corps fut retrouvé au fond de la piscine le lendemain matin.

Le père, Oscar Villeneuve, intenta à la cité de St-Hyacinthe, propriétaire de la piscine, une action en dommages au montant de \$5,000, alléguant que la tragédie était survenue par suite de la négligence de la défenderesse.

La cause se plaça en cour Supérieure, devant l'hon. juge Joseph Archambault. Au mois d'octobre 1934, jugement était rendu renvoyant avec dépens l'action du demandeur.

Brèvement, l'hon. juge Archambault déclarait qu'il n'avait pas été prouvé que la construction de la piscine était vicieuse et dangereuse et que la cité de St-Hyacinthe ne pouvait pas être tenue responsable de l'accident parce qu'aucune preuve n'avait été faite établissant que la mort du jeune Villeneuve avait été due au manque de surveillance. Le jugement disait:

"Même si on avait la preuve des deux hypothèses, soit que Fernand Villeneuve soit mort

LA GREVE EST TERMINEE

Les employés de la Consolidated sont tous retournés au travail lundi.

La grève qui s'était déclarée aux filatures de la Consolidated Silk Mills Ltd. jeudi dernier, alors qu'une soixantaine d'employés abandonnèrent leur travail à l'heure du midi, a été réglée samedi. Comme résultat, les ouvriers sont tous retournés, lundi matin, à l'ouvrage. Il leur est accordé une augmentation de salaire de 10 à 20%, selon la nature du travail, et les patrons leur accordent une amnistie complète.

De son côté, le gérant de l'établissement, M. Maurice Bornstein, s'est dit hautement satisfait de la façon dont la grève s'est réglée. On a aussi admis le principe de l'atelier fermé dans les départements de tisserands et de metteurs en bobine. Quelque 300 personnes, hommes et femmes, étaient affectées par la grève. Dès vendredi dernier, dans la matinée, les grévistes allèrent demander aux syndicats catholiques nationaux de les organiser et un syndicat du textile fut fondé, avec le concours de M. Alphonse Roberge, président du syndicat de la confection. Au cours de l'assemblée, les ouvriers ont acclamé à plusieurs reprises le nom de leur patron, M. Bornstein, et tout le monde se félicita de la solution apportée au différend.

PROCHAIN TERME

Le prochain terme de la Cour Supérieure, dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, s'ouvrira le 14 avril, sous la présidence de l'hon. juge Trahan, et se continuera jusqu'au 17 avril inclusivement. Il y a onze causes inscrites au dossier.

DISPENSARE MUNICIPAL

Le rapport des activités pour le mois de mars.

Voici le rapport des activités du personnel du dispensaire pour le mois de mars 1936: Nombre de cliniques, 18; nombre de jours de cliniques, 14; heures aux cliniques, 64; heures aux visites, 88; heures au bureau, 16; heures totales de travail, 168; nombre de cliniques antituberculeuses, 9; Assistance, 105; nouveaux cas, 64; Rayons X, 48; négatifs, 40; positif nouveau, 1; positifs anciens, 3; cas douteux; nombre de cliniques de puériculture, 9; nourrissons et enfants examinés, 162; nouveaux cas, 6; visites à domicile par l'infirmière, 123; bébés, 104; cas antepartum, 14; cas post-partum, 5; cas prescolaires, 40; cas tuberculeux, 14; patients référés vers le médecin, dentiste, 28; pièces de literatures distribuées, 235; enquêtes épidémiologiques, 18; cas déclarés, 11; cas dépistés, 7; contacts, 48; cas isolés et mis en quarantaine, 18.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT

A la maison Paquet & Godbout pour le bureau de poste de Rouyn.

Plusieurs industries et maisons de commerce de Saint-Hyacinthe ont été favorisées récemment par l'importants contrats du gouvernement fédéral.

Pour faire suite à la liste que nous publions la semaine dernière, nous apprenons que la maison Paquet & Godbout, de Saint-Hyacinthe, vient d'obtenir un autre contrat du gouvernement fédéral.

Il s'agit d'un contrat du ministère fédéral des Travaux Publics pour l'aménagement du nouveau bureau de poste de Rouyn. La soumission de la maison Paquet & Godbout était au montant de \$1,375.00.

Me T. A. Fontaine, C. R., député de Saint-Hyacinthe-Bagot à Ottawa, s'est empressé de notifier la maison Paquet & Godbout de cette bonne nouvelle.

PERCEPTION DES DOUANES ET DE L'ACCISE

RAPPORT DÉTAILLÉ DU PERCEPTEUR POUR LES RÉGIONS DE SAINT-HYACINTHE ET DE MARIEVILLE.

M. C. A. Rousseau, le percepteur des Douanes et de l'Accise à Saint-Hyacinthe, vient de nous faire connaître les chiffres de son rapport pour l'année fiscale se terminant le 31 mars. Au cours du dernier exercice les revenus ont été de \$429,634.68, dont \$380,796.75 pour le Port de Saint-Hyacinthe et \$48,837.93 pour le sous-port de Marieville. Les chiffres de l'exercice 1935-36 accusent une diminution sur l'exercice 1934-35 de \$2,442.13.

COLLECTIONS DE L'ANNE FISCALE 1935-36

SAINT-HYACINTHE					
	Droits d'importation	Taxes d'accise	Droits d'accise divers	Collectons	Totaux
Avril	5,230.95	21,227.50	25.00	54.00	26,537.45
Mai	4,017.70	26,998.36		10.00	31,026.06
Jun	4,621.67	20,364.43			24,986.10
Juillet	4,575.30	28,383.05		25.00	32,983.35
Août	8,614.79	21,738.05			30,352.84
Septembre	5,152.80	22,667.85	1.12	10.00	27,831.77
Octobre	5,861.96	38,242.30		15.00	44,119.26
Novembre	3,700.75	42,564.61		110.00	46,375.36
Décembre	6,304.28	28,792.32			35,096.60
Janvier	6,049.00	25,949.69		15.00	32,013.69
Février	4,625.09	19,758.62			24,383.71
Mars	6,364.00	18,726.56			25,090.56
	65,118.29	315,413.34	26.12	239.00	380,796.75

MARIEVILLE					
	Droits d'importation	Taxes d'accise	Droits d'accise divers	Collectons	Totaux
Avril	970.05	222.62			1,192.67
Mai	426.03	2,390.74			2,816.77
Jun	288.36	2,328.40			2,616.76
Juillet	218.50	1,836.79			2,055.29
Août	679.66	2,336.76			3,016.42
Septembre	2,049.47	3,481.81			5,531.28
Octobre	814.35	4,297.11			5,111.46
Novembre	916.42	6,664.07			7,580.49
Décembre	488.06	5,639.80			6,127.86
Janvier	482.42	4,837.94			5,320.36
Février	553.71	3,208.92			3,762.63
Mars	429.69	3,296.25			3,725.94
	8,296.72	40,541.21			48,837.93

CREER DU TRAVAIL POUR LES CHOMEURS

L'HON. T. D. BOUCHARD RÉVÈLE DANS SES GRANDES LIGNES LA POLITIQUE QU'IL PRÉCONISE.

Montréal, 2. — L'hon. T. D. Bouchard, de passage au bureau du gouvernement provincial, à Montréal, a bien voulu révéler aux chroniqueurs politiques, dans ses grandes lignes, son "programme d'étude" concernant les moyens à prendre pour remédier au chômage. L'intention du ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie est avant tout, en deux mots, de "créer du travail" avec l'argent des secours directs.

Son plan est basé sur ce qui se ferait à Berlin et dans différentes autres grandes villes d'Europe, et ce serait, en principe, un vieux plan français découlant du vieux droit français au travail, plan qui aurait été mis en application dans les temps anciens aussi bien que modernes. Si ce plan est également mis en application dans Québec, les gouvernements ne dépenseraient pas plus aujourd'hui, mais exigeraient du travail en retour de l'argent dépensé en secours directs, travaux qui, sans cela ne seraient point exécutés. Une telle politique, suivant lui, serait de nature à améliorer les conditions du chômeur en même temps que celle des municipalités.

Le coût des travaux, en ce qui concerne ces dernières, par exemple, serait en effet inférieur au coût normal, et il resterait quelque chose alors qu'à l'heure actuelle il ne reste rien, une fois les secours directs absorbés. Inutile d'ajouter que, pour arriver à ce résultat, le ministre compte sur la coopération des conseils municipaux.

Le plan Bouchard prévoit que l'on pourrait également stimuler l'industrie privée en participant, avec l'argent dépensé en secours directs, au paiement partiel des salaires. L'hon. M. Bouchard insiste toutefois pour que l'on sache que son programme est, ainsi que nous le disions plus haut, "un programme d'étude et non d'action". Or, comme il n'y a encore rien d'arrêté à ce sujet, donc rien de définitif, le ministre sera des plus heureux de recevoir du public en général toutes les suggestions que d'aucuns jugeraient utiles, ou simplement opportunes. Le problème du chômage, dit-il, ne saurait se régler dans une semaine, et c'est pourquoi il convient d'en étudier minutieusement et scrupuleusement tous les détails. Diverses expériences ont été tentées dans différents pays, et il convient d'en tirer tout le parti pratique possible.

L'hon. M. Bouchard se demande, entr'autres choses, si ne serait pas bon, dans les travaux de chômage qui seraient exécutés, d'exiger de ceux qui y participeraient leur carte de la bourse du travail, ainsi que la chose se pratique dans certaines villes d'Europe, système du reste adopté déjà dans la ville de St. Hyacinthe dont il est le maire et qui semblerait avoir donné satisfaction à la grande majorité.

EXCELLENT RAPPORT DU SYNDICAT OUVRIER

L'EXERCICE ANNUEL S'EST SOLDÉ PAR UN JOLI SURPLUS. — LES DIRECTEURS SORTANT DE CHARGE SONT RÉELUS.

Le Syndicat Ouvrier de St-Hyacinthe, qui exploite une boulangerie en notre ville depuis 19 ans, a tenu l'assemblée générale de ses actionnaires au Marché Centre dimanche dernier. Le président, M. O. Roberge, a soumis le rapport annuel aux actionnaires qui démontre un surplus de \$1,348.01 pour la dernière année d'opérations.

Le Syndicat a élu pour leur bureau de direction pour l'année 1936-1937. Les directeurs sortant ont tous été réélus à l'exception de M. D. Mongeau qui succède à feu M. Frs Leclaire, décédé. Le bureau de direction se composera pour le prochain terme de MM. O. Roberge, D. Mongeau, A. Blanchard, P. Lord, N. Godbout, C. Quintal, A. Brodeur, J. Beauchemin, A.

cédé à l'élection de leur bureau de direction pour l'année 1936-1937. Les directeurs sortant ont tous été réélus à l'exception de M. D. Mongeau qui succède à feu M. Frs Leclaire, décédé. Le bureau de direction se composera pour le prochain terme de MM. O. Roberge, D. Mongeau, A. Blanchard, P. Lord, N. Godbout, C. Quintal, A. Brodeur, J. Beauchemin, A.

Les membres ont aussi pro-

(Suite en page 8)

SYSTEME DE DISTRIBUTION

Une importante décision du conseil municipal de St-Joseph d'Yamaska.

Le conseil municipal du village de Saint-Joseph sur Yamaska vient d'adopter un règlement décrétant la construction d'un système de distribution de l'eau dans les limites de la municipalité. A venir jusqu'ici les contribuables de cette localité ont été fournis d'eau partie par la cité de St-Hyacinthe qui est propriétaire de la conduite de la rue Saint-Louis et partie par la municipalité de La Providence dont les conduites sur les autres rues appartiennent à cette dernière localité.

Le règlement que vient d'adopter le conseil de Saint-Joseph décrète l'achat du système de distribution de la cité de St-Hyacinthe, rue St-Louis, et autorise un emprunt de \$25,000 pour en payer le coût et défrayer les dépenses de construction de nouvelles conduites dans les autres parties de la municipalité. Les propriétaires de la municipalité voisine seront appelés à ratifier ce règlement d'emprunt, la votation devant avoir lieu le 14 avril prochain.

La vérité est qu'il faut conserver des cloîtres pour laisser en ce monde un asile aux grandes vertus et une source aux grandes joies. — Louis Veulliot.

DANS L'ÉPREUVE

M. Ernest Beaulieu, sacristain à l'église du Christ-Roi, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa sœur, Angèle, décédée à Saint-Hugues à l'âge de 24 ans. Nous prions M. Beaulieu d'accepter le témoignage de nos sincères sympathies.

FEU Mme E. LAMARCHE

L'épouse du rédacteur en chef de "La Presse" est décédée.

Il nous fait peine d'apprendre que Mme Lamarche, femme de M. Eugène Lamarche, rédacteur en chef de la "Presse", domicilié à 115, 34e Avenue, à Lachine, est décédée au commencement de la semaine. Elle était âgée de 48 ans. Fille de Philippe Brassard et de Octavie Drouin, tous deux décédés, elle était native de Nicolet et avait fait ses études en cette dernière localité, chez les Dames de l'Assomption.

Elle laisse, outre son mari, deux sœurs et trois frères. Ce sont: Mmes Emilie et Antonia Brassard, de Montréal; MM. Louis-Philippe Brassard, de Montréal; Rosaire Brassard, de Rochester, N. Y., et Lucien Brassard, du Sault-Sainte-Marie.

Les funérailles ont eu lieu à Lachine, en l'église des Saints-Anges.

Le cortège est parti à 8 h. 45 de l'hôpital Saint-Joseph où les restes de madame Lamarche étaient exposés. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Hyacinthe.

Nos sincères sympathies à M. Lamarche et aux autres membres de la famille en deuil.

HOTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE

Mort de la Rév. Soeur Céline Tessier, à l'âge de 83 ans.

A l'hôtel-Dieu est décédée le 28 mars dernier, la révérende Soeur Céline Tessier à l'âge de 83 ans dont 64 de vie religieuse.

Elle était originaire de North Stukely, fille de Charles Tessier et de Théotiste Plouffe. Entrée en religion à l'âge de 19 ans elle eut le bonheur de célébrer ses jubilés d'or et de diamant.

Le service fut chanté le 30 mars par M. l'abbé G. Vigneau, aumônier de l'institution. Au choeur, on remarquait M. le chanoine P.-A. St-Pierre, MM. les abbés J. T. Barré, H. Messier et H. Chabotte.

Le personnel laïque et religieux remplissait la nef.

LE PONT BARSALOU

LE CONSEIL MUNICIPAL SE PRONONCE CONTRE UNE PASSERELLE. — ON COMMENCERA BIENTOT LES TRAVAUX.

L'autorité municipale, après avoir pris la question très sérieusement en considération, a décidé de ne pas faire construire de passerelle temporaire au pont Barsalou, où les deux principales travées ont été emportées par la récente débacle de la rivière Yamaska.

On considère qu'une passerelle serait si peu de temps en usage que la dépense de sa construction ne serait pas justifiée. Toutefois, on a bien l'intention d'effectuer le plus tôt possible les réparations qui s'imposent au pont Barsalou, afin que le trafic entre La Providence et Saint-Hyacinthe puisse bientôt reprendre son cours.

Des ingénieurs ont fait l'examen des dégâts causés au pont par la débacle. Ils ont particulièrement examiné les piliers, car ceux-ci ont subi un assaut redoutable de la part des énormes banquettes charriées par la rivière au plus fort de la débacle. On sait qu'un des ces piliers de pierre a été partiellement démantibulé.

Lundi soir prochain, à la séance régulière du conseil municipal, un estimé du coût des travaux de réparation au pont Barsalou sera soumis à la considération de nos édiles et une décision sera prise à ce sujet, conjointement avec le conseil municipal de La Providence.

Il s'ensuit que les travaux de réparation devraient être commencés quelques jours après la séance du conseil.

Le tablier du pont qui est allé s'échouer près de Yamaska, à trente milles de Saint-Hyacinthe, était hors d'état de servir de nouveau, les madriers de bois ayant été fortement abîmés par l'eau et la glace.

M. Jean Bouchard, ingénieur de la ville, s'est rendu sur les lieux, dans l'espoir qu'il serait peut-être possible de démonter la structure de bois et d'utiliser certaines pièces dans les travaux de reconstruction du pont Barsalou, mais après une inspection approfondie, il en est venu à la conclusion que le mieux à faire était encore de disposer du bois en le vendant aux cultivateurs du voisinage. C'est ce qui a été fait et la somme réalisée de ce chef sera affectée à la reconstruction du pont de La Providence.

En dépit de toutes les rumeurs répandues par des personnes intéressées à grandir les malheurs qui frappent notre ville, les dommages causés par la récente inondation, suivant les estimés fournis par les victimes elles-mêmes, se chiffrent à environ \$52,000. Il y a donc loin de ce montant aux \$100,000 affirmés par une feuille de pamphlétaire publiée à Saint-Hyacinthe. En réalité, la récente inondation, en dépit de la glace, a causé moins de dommages que celle de l'année 1927, lorsque la rivière, grossie par les pluies d'automne, déborda de son lit.

La rumeur voulant qu'on se fût servi de dynamite pour faire sauter un barrage de glace à Saint-Pie est absolument fausse. Il n'a pas été fait usage de dynamite à Saint-Pie et il n'en a même pas été question.

PROTEGEONS-NOUS CONTRE LA FIEVRE TYPHOÏDE

QUELQUES CAS SE SONT DÉCLARÉS DANS NOTRE VILLE ET DES MESURES DE PRÉVENTION S'IMPOSENT. — DÉCLARATION DU Dr G. CHOQUETTE, DE L'UNITÉ SANITAIRE.

Suivant les statistiques des compagnies d'assurance-vie, la fièvre typhoïde fait plus de victimes dans les petites villes que dans les centres ruraux. Cette maladie est particulièrement à craindre à cette période-ci de l'année et il convient de prendre toutes les mesures sanitaires possibles afin de prévenir la contagion.

Quelques cas de fièvre typhoïde ayant été constatés à Saint-Hyacinthe, cela a donné lieu à des rumeurs plus ou moins alarmistes et nous avons cru devoir demander l'opinion de M. le docteur G. Choquette, médecin-chef de l'Unité sanitaire de St-Hyacinthe-Rouville.

"Il existe, nous a-t-il dit, un état qui peut être considéré comme grave, vu le danger de la maladie. Nous avons quelques cas de fièvre typhoïde, cas qui pourront certainement provoquer une épidémie si les gens ne prennent pas les précautions nécessaires. Nous avons actuellement vingt-deux cas sous observation à Saint-Hyacinthe et dans les environs. Des recherches se font actuellement pour connaître la cause de la maladie et nous avons en doute soit l'eau, soit le lait, peut-être même le beurre, car à deux endroits où

la maladie s'est déclarée, le beurre avait été acheté d'un fabricant qui avait eu la fièvre typhoïde au commencement de l'hiver. L'Unité Sanitaire distribue actuellement un feuillet du Service provincial d'hygiène, donnant des directives sur la fièvre typhoïde, comment la prévenir et les précautions à prendre lorsqu'un cas est soupçonné. Nous engageons fortement le public à lire attentivement ce feuillet et à suivre les directions qu'il comporte. Une bonne suggestion dans les circonstances actuelles serait de faire bouillir l'eau".

Pour l'information de nos lecteurs nous donnons le texte du feuillet actuellement distribué par l'Unité Sanitaire:

La fièvre typhoïde est une maladie contagieuse causée par l'ingestion d'un microbe (bactérie) qui se trouve dans l'urine et les matières fécales d'une personne qui a déjà fait une typhoïde. Son activité peut durer pendant une période indéterminée, même après guérison.

Contagion directe: par l'urine ou les matières fécales du malade, ou d'un porteur de germes.

Contagion indirecte: par l'eau, le lait, les légumes crus, les mollusques (huîtres, etc.) les linges ou autres objets contaminés par le malade ou un porteur de germes (manteau ou porte de la maison, etc.).

L'eau peut être contaminée par les matières fécales, les matières fécales et urines des typhiques ou des porteurs de germes, par les liquides employés au lavage du linge souillé et non désinfecté, les infiltrations d'eau et de matière d'égoût dans les puits ou autres sources d'alimentation.

Le lait peut être contaminé par coupure avec de l'eau infectée, par le lavage des bidons, usuelles, bouteilles avec cette même eau, par sa manipulation par des malades, des porteurs de germes, des personnes infectées.

(Suite en page 8)

FEU MICHEL MEUNIER

A Saint-Charles-sur-Richelieu, le 23 mars, est décédé, à l'âge de sept mois, le jeune Michel Meunier, enfant de M. et Mme Lucien Meunier (Mimosas Chabot). L'inhumation a eu lieu le 25 mars au cimetière de Saint-Charles.

Nos sympathies à M. et Madame Lucien Meunier.

LE CLAIRON

JOURNAL HEBDOMADAIRE PUBLIE A SAINT-HYACINTHE

"Le Clairon" est imprimé par l'Imprimerie Yamaska au No. 173, rue Girouard, Téléphone: 498.

ABONNEMENTS

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50

Ailleurs au Canada 1.00

EN VENTE CHEZ

M. Henri BARRE, 231 rue Cascades,

M. René CHOQUETTE, 106 rue Mondor,

M. Armand BROUSSEAU, 122 Cascades.

SAINT-HYACINTHE, 3 AVRIL 1936.

HARRY BERNARD ET L'INONDATION

Le rédacteur du Courrier, toujours triste et morose, a trouvé moyen de blâmer le conseil municipal au sujet de la dernière inondation. Ce n'était pas assez que la débâcle eût laissé derrière elle débris et immondices, il fallait qu'Harry Bernard y ajoute ses petites "cochoneries". Le pauvre homme ! Là où tout le monde a vu le jeu des forces incontrôlables de la nature, lui, à travers ses sombres lunettes, a vu dans l'inondation un acte de négligence des échevins de Saint-Hyacinthe qui, en l'absence du maire, ont eu peur de dépenser quelques centaines de dollars "pour éviter probablement un désastre qui nous aura coûté environ \$100,000."

Après avoir indiqué son attitude dans les sous-titres de son dernier éditorial: "Et les responsabilités que l'on n'a pas prises. — De grands dommages auraient probablement pu être évités. — L'exemple éternel de Saint-Pie. — Quand toute l'autorité est entre les mains d'un seul." Harry Bernard commence son deuxième paragraphe en écrivant: "Naturellement il est impossible de blâmer personne de l'inondation". Mais oui, cher Harry, il y avait moyen de blâmer quelqu'un. Il n'y avait qu'à faire sauter, non pas à la dynamite, mais avec un peu de bonne volonté, la soupape de son jugement et donner libre cours à sa bile et à son esprit de dénigrement. Il n'y avait qu'à écouter sa rancœur et demander à son imagination malade d'inventer une belle histoire, dont le dénouement trouverait le conseil municipal en mauvaise posture. Il n'y avait qu'à dire, sans prendre le temps de se renseigner — ce n'est pas nécessaire — que la ville a été inondée parce qu'à un moment donné elle s'est trouvée embouteillée entre un barrage de glaces qui s'était formé à la GrandVue ou ailleurs et un autre barrage à Saint-Pie de Bagot. Si les échevins, en l'absence du maire, avaient eu le bon génie de faire sauter le barrage à GrandVue ou ailleurs, — peut-être à l'entrée du Lac St. Pierre — on aurait probablement évité les dégâts d'environ \$100,000.00 que l'inondation nous a causés. Il est étonnant, après cela, que le rédacteur du Courrier n'ait pas blâmé le conseil municipal de ne pas avoir attaché le pont de la rue Bourdages pour l'empêcher d'être emporté partiellement par les glaces, ou encore d'avoir omis de faire fondre la glace sur la rivière la veille de la débâcle. Ceci fera peut-être le sujet des prochains articles du Courrier.

Si le vertueux Harry Bernard, dans sa sagesse, sa prudence et son esprit de justice envers le conseil municipal, avait pris le temps de se renseigner avant de jeter le blâme aux échevins, il aurait facilement appris qu'il n'y a pas eu de barrage de glaces ni à la GrandVue, ni ailleurs, en aval de Saint-Hyacinthe. Il aurait appris que depuis quatre jours avant l'inondation, le cours de notre rivière vers son embouchure était absolument libre à partir de la digue de la Penman's. Il aurait appris de plus que les autorités municipales de Saint-Pie n'avaient employé ni dynamite ni autres matières explosives, même quand le danger fut considéré comme grave. Enfin, si Harry Bernard s'était rappelé l'inondation du 4 novembre 1927, alors qu'il n'y avait pas un pouce de glace sur la rivière et que cependant, l'inondation a atteint sensiblement au même niveau que la dernière, il n'aurait pas écrit les sottises que sa mauvaise foi lui a dictées la semaine dernière. Il n'aurait pas eu de peine à réaliser que les éléments seuls ont été la cause de l'inondation. Si M. Bernard veut pousser plus avant son enquête dans le but d'être utile à ses lecteurs et de rendre justice aux autorités municipales, il pourra aller consulter les propriétaires de l'usine électrique de Chambly Canton sur l'efficacité de la dynamite avant ou au moment d'une débâcle de la nature de celle de 1936. Mais non, bien renseigné, Harry Bernard n'aurait pu blâmer le conseil municipal. Et c'aurait été dommage. Au risque de se couvrir de ridicule, il a préféré satisfaire sa rancune et son animosité. Une fois de plus, il aura été démontré que M. Harry Bernard n'a pas le caractère voulu pour tenir convenablement le rôle de directeur d'un journal qui se prétend indépendant.

Quant à l'étendue des dommages causés par la récente inondation, ils sont certes considérables. L'enquête qui a été conduite par le conseil municipal démontre qu'ils s'élèvent à environ \$52,000.00. Ce chiffre a été fourni par les victimes de l'inondation qui ont eu à déclarer aux représentants de la ville le montant des pertes individuelles subies. Dans certains cas, l'évaluation donnée a peut-être été en dessous de l'étendue réelle. Par contre, certains chiffres donnés sont supérieurs au montant des dommages éprouvés.

Dans l'ensemble, il y a lieu de conclure qu'en dépit des glaces, l'inondation de 1936 a causé moins de dommages que celle de 1927, alors que le montant des pertes s'était chiffré à \$65,000.00. Il faut excepter, bien entendu, le pont Barsalou, qui devra être réparé ou refait, suivant les données de la science. Mais il reste que le chiffre des dommages est de 50% inférieur aux estimés de M. Bernard. Evidemment, nous ne faisons pas reproche au rédacteur du Courrier de ses prévisions. Nous tenons seulement à faire connaître au public l'étendue réelle des dommages soufferts à l'occasion de la dernière débâcle de notre rivière.

Nous avons cru que ces renseignements basés sur les faits étaient autrement utiles au lecteur que les inventions mensongères et malsaines du rédacteur du Courrier pour essayer de jeter le discrédit sur nos autorités municipales.

NOTES ET COMMENTAIRES

Honoré Mercier

L'autre soir, deux vieillards qui l'avaient bien connu, évoquaient la mémoire de feu Honoré Mercier. Il avait été, il y a déjà plusieurs années de cela, l'invité d'honneur de nos compatriotes des Etats-Unis, à Central Falls, Rhode Island. La réunion était présidée par un manufacturier franco-américain, un homme qui avait émigré tout jeune dans la Nouvelle-Angleterre. C'était un brave homme, excellent citoyen, mais il parlait un français abominable. Voici en quels termes il présentait l'hôte d'honneur:

"Ceux qui veulent monter sur le stand pour voir M. Mer-

cier sont les welcome. Et ceux qui veulent shaker la hand de M. Mercier sont aussi les welcome". Cela nous fait penser à cet ancien maire de l'émunicipalité de Saint-Henri de Montréal qui clôturait ainsi une séance du conseil municipal: "Pas d'émotions à proposer? Pas d'émotions à proposer? La séance est ajournée C. O. D."

Ce pauvre Honoré Mercier, lorsqu'il fit ce voyage aux Etats-Unis, se relevait à peine des attaques formidables de ses ennemis, et les bonnes gens de Central Falls se souvenaient longtemps des premières paroles du grand tribun: "Que vous dirais-je, mes amis? Que vous dirais-je? Je suis un homme déchu..."

Un portrait

De E. T., dans le journal "Le Canada": "Il y a de petits

jeunes zens qui ont mal dirigé des lectures qui ne sont pas de leur âge, et surtout pas de leur formation. Ils ne comprennent pas encore qu'un abîme sépare le penseur sérieux du pamphlétaire. Ils ont un goût enfantin pour le feu d'artifice. Ils raffolent de l'injure copieuse. Ils aiment l'engueulade caractéristique, et leurs idoles littéraires sont des engueuleurs professionnels. Aussi lorsqu'ils enlèvent leurs premières couches dans quelque feuille, ils étalent fièrement les mots les plus sonores que leur mémoire a enregistrés au cours de leurs lectures. Peu leur importe que leurs épithètes soient employées à tort ou hors de propos. Souvent même, la définition propre est assez vague dans leur esprit..."

Ne dirait-on pas un portrait d'Harry Bernard, ou encore de ce gradué de la Penman qui a nom Gérard Brady?

Un idéal

M. Horace Boivin, de Granby, est un grand voyageur devant l'Éternel. Il revient justement d'une croisière aux Antilles et il a bien voulu donner ses impressions à un chroniqueur de la "Revue de Granby". M. Boivin a nagué fait un voyage en Russie soviétique, en compagnie de quatre hommes d'affaires du Royaume-Uni. Ils étaient les invités du gouvernement russe et ce n'est pas l'Intourist qui les guidait. "En sorte, dit le chroniqueur qu'ils ont vu la Russie telle qu'elle est, c'est-à-dire un peuple nouveau, acharné au travail, et dont l'ambition est de gagner à sa cause le reste de l'univers. Personnellement, je crois que c'est une utopie, mais il y a dans cet idéal un mysticisme admirable."

Maintenant, que va dire Harry Bernard, en présence d'un homme qui n'a pas vu que du mal en Russie soviétique? Car Bernard lit certainement la "Revue de Granby", qui reproduit parfois ses articles.

Mise au point

Un paragraphe de nos notes et commentaires, dans notre numéro de la semaine dernière, n'a pas plu au Dr J. A. Ernest Daigle, paraît-il, et il s'en est pris à un échevin, auquel il reproche d'être l'auteur de l'entrefilet. Le dentiste Daigle est sans doute comme Harry Bernard: il croit que la moitié de notre population collabore au "Clairon" et il s'imagine, si son nom est mentionné, que ce doit être le fait d'une personnalité politique. La vérité, c'est que notre journal, comme tous les autres journaux, a ses rédacteurs. Ce sont eux, les auteurs de ce qui paraît dans le journal, et si le Dr Daigle n'est pas satisfait de quelque chose, c'est à eux ou au journal même qu'il doit s'en prendre et non pas à tel ou tel personnage qui ne fait pas de journalisme. Le "Clairon" du reste, prend généralement la responsabilité de ce qui est publié dans ses colonnes et il est hors de doute que notre journal, s'il se trompait, se ferait un devoir et un plaisir de publier la rectification nécessaire.

Militaire de parade

Gérard Brady, dans le dernier numéro de son petit journal, se signale par un article d'un défaitisme extrême. Brièvement, le Canada ne doit plus, pour aucune considération, prendre part aux guerres de l'empire britannique et malheur à ceux qui voudraient l'entraîner à nouveau dans une telle aventure! Mieux vaudrait pour la province de Québec de se séparer du reste du Canada!

M. Brady a parfaitement droit aux idées qu'il exprime, même si sa compréhension des sujets qu'il traite est un peu vague. Ce qui nous étonne chez lui c'est son défaitisme. Car Brady est un militaire. Il a même toujours été militaire et on ne se souvient pas de l'avoir vu autrement qu'en uniforme dans les circonstances publiques. Il a d'abord été cadet, puis il a fait partie des gardes catholiques et il s'est enfin enrôlé dans le régiment de Saint-Hyacinthe. Le régiment de Saint-Hyacinthe est une unité de réserve de l'armée canadienne dans laquelle Brady est aujourd'hui lieutenant. A-t-il bien lu le serment qu'il a prêté lors de son enrôlement? Nous en doutons après avoir lu sa dernière sortie contre la guerre. De toute évidence, Gérard Brady est un militaire qui n'aime pas à se battre. Alors, pourquoi est-il militaire? Mais pour la parade, ma chère!

Cas d'ignorance

Naturellement, Gérard Brady, qui n'a usé qu'une ou deux paires de culottes sur les bancs de la petite école et qui n'a ja-

De jour en jour, et sous tous rapports-

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."—Lancet

L'OPINION DES AUTRES

LA CULTURE DU TABAC

La culture du tabac a pris dans notre province une importance telle qu'il est maintenant au nombre des principales plantes industrielles de chez nous. Pour nous en convaincre, rappelons que la contribution des manufacturiers de tabac au trésor fédéral en 1935 a été de \$40,000,000, soit 12 cents de chaque dollar payé par les consommateurs. Au reste, la culture du tabac n'est pas intéressante que pour le gouvernement; elle procure aussi au cultivateur quelque revenu, si l'on tient compte que les espèces de tabac cultivées dans nos cantons peuvent donner un rendement de 1000 livres à l'arpent, et que la livre s'est vendue cette année au prix moyen de 9 sous.

L'Echo de Saint-Justin.

LA PARABOLE

Cher parti libéral! Ce n'est pas assez de l'avoir pris ton nom pour l'accrocher à un autre, la couleur pour le marier également à d'autres, on l'attaque maintenant dans ce que tu as de plus sacré, ta religion. Tu es donc appelé à revivre les anciens jours, le temps où l'on se scandalisait de voir communier un électeur supposé avoir voté libéral la veille.

L'Évangile du pharisaïs et du publicain a dû être écrit pour ta consolation. — Patriote sincère. Le Courrier de l'Islet.

L'ACADEMIE DE NICOLET

Récemment, plusieurs des anciens de Nicolet, se sont réunis et ont décidé d'organiser les fêtes du Cinquantenaire de l'Académie Commerciale, dont l'ainé est le Rév. Frère Dominique, qui compte cinquante ans de vie. Nicoletaine et soixante ans d'enseignement.

Les invités prendront part aussi au Centenaire de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes au Canada. A cette occasion, l'Académie Commerciale de Nicolet est heureuse d'ouvrir ses portes aux Anciens. Pour faciliter le travail à faire, la direction compte sur l'entière collaboration de tous les intéressés. Les conditions à remplir sont faciles: envoyer au plus tôt son adresse, et pour tout renseignement, écrire au casier postal 150 Nicolet.

La Voix des Bois Français, — Victoriaville.

COMME A SAINT-HYACINTHE

Et le moyen à prendre pour faire cette éducation?

Tout simplement: "Faire imprimer des avis sur planchettes" dans le genre de ceux que l'on voit aux coins des rues pour faire observer la loi de la vitesse aux automobilistes. Par exemple, on pourrait y faire inscrire ces mots: "Gardons notre ville propre", etc, etc.

On voit des planchettes de ce genre dans les villes de St-Hyacinthe et de Joliette qui ont la réputation d'être les plus propres villes de la Province.

Le Progrès de Valleyfield.

GASPELIE PROSPERE

Il faut que notre Gaspésie prospère et nul plus que l'hon. Pierre-Emile Côté ne s'y emploiera avec plus de ténacité, nous en sommes convaincus. Son passé, marqué au coin de réalisations pratiques, est garant de l'avenir. Assuré de l'appui de ses collègues dans le cabinet et particulièrement de celui du nouveau ministre de la Colonisation, l'hon. M. Hector Authier, colonisateur émérite, qui présida à la naissance et au développement de l'Abitibi, et de l'hon. Edgar Rochette,

Nous chérissons les lieux où nous avons vécu, comme des souvenirs de notre existence. (Boiste)

La Petite Histoire Maskoutaine

Nouvelles publiées dans L'UNION en

1905

JUIN le 3. — Un douloureux accident est arrivé à M. Joseph Chenette, échevin. Il était à construire une bâtisse à la Pointe des Fourches quand une lourde pièce de bois s'est abattue sur sa tête. Ramené à St-Hyacinthe il fut sous les soins du Dr Emile Ostiguy.

— Dans la nuit de dimanche à lundi nos pompiers ont été appelés à l'angle des rues Cascades et Mondor où le feu s'était déclaré à l'atelier de M. L. Berthiaume.

— Mme Vve Flibotte, propriétaire de l'Hôtel Montréal a vendu son établissement à M. Eusèbe Morin par contrat devant Mtes Boisseau et Bazinet. M. Eusèbe Morin a revendu cet hôtel à M. Dufour qui l'exploitera à l'avenir.

6. — M. Hormisdas Houle, hôtelier, est décédé à l'âge de 30 ans.

— La corporation Episcopale de St-Hyacinthe vient d'acheter de M. F. Boas la propriété de son mari. On prête à l'Évêché l'intention d'établir un patronage.

— MM. Choquette & Flibotte viennent d'obtenir le contrat pour la confection des casquettes d'officiers du 84e bataillon.

10. — M. Paul Wingender vient d'être nommé constable pour le village de Saint-Joseph par le conseil municipal de cette localité.

— Mardi à l'archevêché de Montréal le Rév. J. Raymond, curé de Piopolis, bénissait le mariage de son cousin, M. Rémi Raymond, marchand de cette ville, à Mlle Jeanne d'Orsennens, de Mégantic.

13. — Lundi matin, au village de LaPrésentation, au village de Piopolis, le mariage de M. Jules Boucher, assistant-maître de poste de cette ville, conduisait à l'autel Mlle Alma Chagnon. La mariée était accompagnée de son père et M. Henri Pagé, maître de poste, servait de témoin au mariage. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. J. I. Larose, du séminaire de Marieville, ex-professeur du marié. L'heureux couple est parti pour un voyage à Ottawa.

— Hier matin, lundi, à l'Évêché de cette ville a eu lieu le mariage de M. Ths. Orsali, marchand de cette ville, à Mlle Alice Morin.

17. — A St-Simon, jeudi le

15 du mois courant, est décédé M. Arthur Lagassé, télégraphiste, fils de M. Lactance Lagassé, de cette ville.

27. — Lundi, le 26, M. Pierre Bouvier, M. D., conduisait à l'autel Mlle Eva Ledoux, fille de feu Charles Ledoux.

— Un club Ouvrier local a été formé et les élections ont donné le résultat suivant: M. Jos. Bissonnette, président, M. Jos. Ouellette, vice-président, M. Joseph Robert, secrétaire, M. Zotique Clément, trésorier.

JUILLET le 8. — S. G. Mgr Maxime Decelles, évêque de St-Hyacinthe, est décédé durant la nuit de jeudi à vendredi. Il était né le 30 avril 1849 à St-Damase, comté de St-Hyacinthe.

— La T. R. M. Catherine Amélie du Précieux-Sang, née Amélie Caouette, est décédée le 6 du mois courant, quelques heures seulement avant Sa Grandeur Mgr Decelles. La défunte était âgée de 72 ans. Elle était la fondatrice de l'Ordre des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang.

— M. J. M. Borduas, d'Acton Vale, vient d'être nommé shérif du district de St-Hyacinthe. Il remplace M. Eugène Sicotte, démissionnaire.

— A l'élection de lundi dernier M. Ls Côté et M. Jos. Nault ont été élus commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire des 4 premiers quartiers de la ville.

— M. Pierre Therrien, vient d'acheter de M. Emile Bouchard l'Hôtel St-Hyacinthe située sur la rue St-Simon. Le prix d'achat est de \$13,000.

15. — M. Ferdinand Viens, commissaire d'Ecoles pour la paroisse de St-Hyacinthe, a été réélu et M. A. Riel a été élu en remplacement de M. Eusèbe St-Onge.

— M. René Morin, fils de M. Joseph Morin, vient de subir avec un brillant succès ses examens pour l'admission à la pratique du notariat.

22. — Les trottoirs en bois, des deux côtés de la rue Ste-Anne, à partir de la rue Girouard à la rue Saint-Antoine, ont été remplacés par deux magnifiques trottoirs en goudron.

— A Saint-Hyacinthe le 18 courant, à l'âge de 37 ans, est décédée Marie Antoinette Clapin, fille de feu Jos. Clapin, ancien marchand de St-Hyacinthe.

— Les révérendes Soeurs du Précieux-Sang ont procédé au choix de la remplaçante à feu Mère Caouette. La nouvelle supérieure est mère Ste-Dominique, l'une des plus anciennes religieuses de cette communauté.

25. — M. Emile Bouchard est actuellement à construire une jolie maison sur la rue Mondor, en face de l'Académie Girouard.

— M. C. A. Crochetière, assistant-surintendant de la Métropolitain de Sherbrooke, vient d'être transféré à Saint-Hyacinthe.

27. — M. Pierre Pelletier, menuisier, est actuellement à se faire construire une maison spacieuse au coin sud des rues St-Simon et Ste-Marguerite. Elle contiendra quatre logements.

— M. Emile Bouchard vient d'acheter de M. Arthur Flibotte les marchandises qu'il possédait dans son magasin de la rue St-Antoine, sur la Place du Marché.

— La ville a élargi ces semaines dernières de plusieurs pieds la rue Dessaulles qui conduit de la rue Girouard à la gare du Québec Southern.

29. — M. Joseph Huette vient d'obtenir le contrat pour la construction de la couverture en métal des nouvelles bâtisses qu'on est à construire chez les Soeurs de La Présentation.

AOÛT le 1er. — La Cie propriétaire du yacht YAMASKA vient de faire l'acquisition d'une partie du terrain appartenant à M. Joseph Roy, à la Pointe.

— M. Léopold Gadbois a laissé St-Hyacinthe pour Winnipeg lundi soir.

— Le grand égout qu'on était à faire depuis quelques semaines sur la rue Delorme, en arrière du Corset, a été terminé vendredi.

— MM. C. Rouleau & Fils, propriétaires de l'automobile qui circule dans nos rues depuis quelque temps, ont pris leur licence de charretier.

Jouissez d'une Performance et d'une économie COMPLÈTEMENT ÉQUILIBRÉES

CHEVROLET emploie le fameux dessin de moteur à soupapes en tête parce que chaque épreuve technique démontre que le principe de soupapes en tête donne plus de puissance—de plus vives reprises—un meilleur rendement dans les côtes.

Mais ce n'est là que la moitié de l'histoire. Car ce même moteur à soupapes en tête est le secret des grandes économies d'essence et d'huile dont se vantent les propriétaires de Chevrolet. Ce principe permet de fait une économie d'essence dépassant de plus de 10% celle du dessin conventionnel.

Chevrolet ne s'arrête pas à la performance et à l'économie, il vous donne toutes les bonnes choses—des caractéristiques qui ne se trouvent réunies dans aucun autre auto à bas prix! Vérifiez la liste ci-dessous—comparez le nouveaux paiements à tempérament du mode GMAC à 7%.

CHEVROLET VOUS LES DONNE TOUS LES 6!

LES FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS... LES CARROSSERIES FISHER A TOIT-TOURELLE... LE MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE... LA VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR... LES GENOUX MÉCANIQUES (sur les modèles Master de luxe)... LA GLACE DE SÉCURITÉ DANS TOUTES LES FENÊTRES.

Considérez la compagnie à l'appui de l'auto

JETTE AUTOMOBILE LTEE

55 Saint-François T.él. 546 35 Sainte-Anne

PRIX DEPUIS \$772

(Coupé à 2 places — série régulière)

Modèles Master de luxe depuis \$905

Livré à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.

SOUS L'ABAT-JOUR

PRIERE AU PRINTEMPS

Toi qui fleuris ce que tu touches,
Qui, dans les bois, aux vieilles souches
Rends la vigneur,
Le sourire à toutes les bouches,
La vie au cœur;
Qui changes la boue en prairies,
Sème d'or et de perreries
Tous les haillons,
Mets des rayons !

O printemps, alors que tout aime,
Que s'embellit la tombe même,
Verte au dehors,
Fais naître un renouveau suprême
Au cœur des morts !

Qu'ils ne soient pas les seuls au monde
Pour qui tu restes inféconde,
Saison d'amour !
Mais fais germer dans leur poussière
L'espoir divin de la lumière
Et du retour !

Sully PRUD'HOMME

L'AVENTURE HUMAINE

Qu'est-ce que l'aventure humaine ?
C'est la vie de chacun, la vie mouvementée ou monotone, facile ou pénible; la vie avec ses succès et ses revers, ses joies et ses douleurs; la vie qui s'oriente vers tel ou tel pôle (sans parvenir toujours à toucher son but), qui évolue entre des amis, des ennemis, des indifférents, entre des événements favorables ou hostiles.

L'aventure humaine... chacun, à ses derniers jours, verra la sienne comme une pièce qu'il vient de jouer, tour à tour tragédie, vaudeville, comédie sentimentale, épopée, berquinade...

Chaque individu parvient à s'adapter à peu près aux conditions dans lesquelles il est appelé à vivre; il n'est pas même nécessaire que ces conditions lui soient très favorables, il suffit qu'elles soient stables pour que son instinct de conservation l'incline à s'y adapter. Après des oscillations plus ou moins amples, plus ou moins prolongées, il trouve son équilibre et s'y maintient; ses réactions s'apaisent, il prend des habitudes et, s'il n'est pas pleinement heureux du moins il y vitote passivement, sans s'embarrasser.

Un changement survient-il dans son existence ? Alors, c'est l'effacement, le désarroi, la perte de l'équilibre coutumier; c'est, aussi, l'incertitude du parti à prendre et de la décision à adopter.

Pourquoi ?

Parce que l'individu a été un paresseux, parce qu'il n'a pas su tenir en éveil son intelligence et sa volonté, parce qu'il n'a pas pris soin de se préparer à toutes les éventualités.

On ne s'improvise ni un vaillant ni un laborieux, pas plus qu'un héros ou un martyr; le choc du destin ne fait lever que les vertus qui étaient latentes dans une âme, ce choc les révèle, il ne les crée pas. Si nous n'avons pas su cultiver en nous les résistances et les puissances dont nous pouvons avoir besoin au cours des années à venir, nous souffrirons douloureusement de notre "déficit" au moment où il faudrait utiliser ces énergies.

Pour nous qui voulons donner à notre vie entière son maximum de valeur morale et nous montrer à la hauteur de toutes les situations, quelles qu'elles soient, il ne convient pas de nous endormir dans l'équilibre présent; il faut au contraire prévoir, imaginer les multiples conjonctures de la vie et se préparer à y faire face. Peut-être qu'en envisageant le rôle à l'avance, nous ne nous sentirions pas de taille à le bien remplir; mais nous aurons le temps de nous y préparer, de nous entraîner à l'effort qui sera alors nécessaire, de façon à être parfaitement prêtes le moment venu.

RAJEUNISSEONS LE SALON DE CAMPAGNE

Dans beaucoup de villas, de chalets, ou même d'anciennes maisons de campagne, on a, au gré de la mode actuelle, aménagé une pièce en studio pour avoir la salle commune idéale, où tous se réunissent dans la journée pendant les heures chaudes, et où chacun trouve un coin à sa fantaisie, qu'il soit musicien, peintre, lecteur, ou simplement flâneur.

Mais, ce changement de décor, outre qu'il occasionne certains frais, ne peut pas toujours être réalisé, surtout lorsqu'on possède de vieux meubles, auxquels on tient, pas toujours pour leur valeur, faible, mais parce qu'ils ont toujours fait partie du home familial et semblent s'être incorporés à la vie de tous les jours, témoins des tristesses ou des joies du foyer. Pourtant, on aimerait à en rafraîchir un peu l'aspect.

Voici quelques suggestions à ce sujet, qui permettront, sans grands frais, d'améliorer le vieux salon de campagne, pièce vaste et fraîche, où tous aiment à se retrouver.

D'abord, le papier, ou la tenture. C'est ce qui, en général, souffre le plus des injures du temps, car la maison reste inhabitée de longs mois.

Si le salon est de genre ancien, la cretonne fleurie à bouquets ferait un fort joli fond aux meubles.

Et le prix de ces tissus ne grèverait pas beaucoup le budget.

Il n'en faut pas beaucoup. D'autant plus que nombre de pièces d'autrefois ont des boiseries, ou des peintures jusqu'à mi-hauteur. Il suffira de lessiver celles-ci pour leur rendre leur fraîcheur première. Ou même d'y passer, ensuite, une seule couche de peinture, du même ton, pour leur laisser un cachet vieillot.

Maintenant, on peut aussi utiliser pour le salon de campagne deux coupes de papiers de tenture, achetées bon marché, parce qu'il n'y a pas assez de rouleaux de l'un ou de l'autre pour tapisser une pièce entière.

Choisir, en ce cas, un papier uni et un pékiné, ou mieux, un papier à fleurs et un pékiné de

LE LANGAGE DES COULEURS

De toute antiquité et chez presque tous les peuples de la terre, le noir a été le signe du malheur, de la tristesse, du deuil, des affreuses calamités publiques ou privées.

Le blanc est partout, l'emblème de l'innocence, de la satisfaction calme, de la douce joie, de la pureté de l'âme et du corps. Le rouge est le signe de la force, de la puissance, du courage militaire, des combats sanglants; les soldats de tous les pays ont sur leurs habits quelques pièces de couleur rouge, et même souvent ils fuient vêtus entièrement de cette couleur.

L'orange est l'emblème des pompes royales, de l'opulence, de la richesse, des demeures somptueuses. Le jaune indique la mauvaise santé, les peines domestiques, les chagrins, concentrés, des revers de fortune. Le vert est le symbole de l'espérance; cette qualification lui vient de ce que l'hiver finit et que le printemps commence lorsque les végétations annoncent qu'elles vont se couvrir de feuilles. Le vert est aussi l'emblème de la nature prise en général; il désigne encore la jeunesse.

Le bleu est un signe de bonté et d'aménité dans le caractère, de douces rêveries; il est aussi l'emblème de l'air, du firmament, des demeures célestes et de l'âge viril. L'indigo est signe de vieillesse, de ses infirmités, de l'affaiblissement des facultés intellectuelles. Le violet indique la modestie, la bienfaisance, les vertus cachées, la tranquillité de l'âme.

GRATIS

Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de

Thé ou Café BRISTOL

Thé noir garanti Ceylan et Indien
Café garanti pur.
EN VENTE PARTOUT
Demandez-le à votre fournisseur

Je sais bien, amis lectrices, que je vous demande, là, un surcroît de labeur; il vous semblait sans doute être assez vertueuses parce que vous avez la vertu réclamée par les circonstances présentes... Eh bien ! non, croyez-moi, si vous ne prenez pas la précaution de vous élever d'avance à la hauteur des tâches éventuelles vous risquez fort de manquer aux devoirs nouveaux et pénibles qui peuvent vous incomber dans la suite.

Liselle

"Petit Echo de la Mode"

Feuilleton du "Clairon"

LE SUPREME AMOUR

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 17

— Certes ! Et moi ?
— Toi aussi !...
Ils se regardèrent encore, puis détournèrent les yeux. Ils venaient d'éprouver l'impression atroce de se mentir l'un à l'autre...
XVIII

— Une lettre pour toi, Nany !
Pierre, rentrant du quartier, remit à sa femme le courrier qu'il venait de recevoir, et l'embrassa d'instinct.

Insensiblement, chaque jour, s'élargissait la fissure créée entre leurs deux âmes. Ce n'était rien : une nuance infime, un mot, un geste, un regard, mais déjà, l'intimité de leur vie conjugale n'était plus qu'apparente, et ils se sentaient, chaque jour, devenir l'un pour l'autre un étranger. Pierre, sans en avoir pleinement conscience, manifestait envers Nany cette courtoisie froide, ces égards sans transport, cette politesse sans abandon que l'on accorde par devoir à une femme que l'on a des raisons de respecter mais pas d'aimer. Il se disait avec une sourde amertume :
— Nany manque de féminité ! Elle est incapable de répondre à l'élan qui m'a jeté vers elle. Ma vie amoureuse est brisée !

Elle, comme une sensitive froissée, repliait, ses corolles prêtes à s'épanouir, et, sous des apparences d'insouciance, dut cacher désormais dans un cœur anxieux tout un trésor de tendresse inavouée et méconvenue.

Il se passa alors ce qui se passe presque fatalement pour les femmes : la réalité du mariage à déçu

et qu'il n'ont pas puisé dans une forte discipline chrétienne le courage nécessaire; Nany chercha à s'étourdir et n'en rencontra que trop bien les moyens. De charmanter, évaporées, de séduisantes éternelles, ne tardèrent point à lui suggérer qu'elle était jeune, jolie, que les vingt ans ne durent pas éternellement et qu'il faut se hâter d'en jouir ! Peu à peu la jeune femme délaissa ce foyer où elle n'avait pas trouvé les consolations rêvées, et ne se fit plus scrupule d'abandonner à son labeur un mari qu'elle avait aimé et qu'elle sentait se détacher d'elle sans plus rien tenter pour le retenir... Alors, on lui faisait fête, on accueillait avec des rires encoeurants les réparties qui, au logis, faisaient froncer le sévère sourcil de son seigneur et maître, comment n'eût-elle pas préféré le plaisir à l'austérité devoir ?

Et, comme Nany ne faisait jamais rien à moitié, elle se livra avec frénésie au courant nouveau qui allait l'emporter.

Ce matin-là, elle revenait d'une promenade à cheval avec deux de ses amies. Elle avait eu juste le temps d'enlever son amazone, lorsqu'elle fut rejointe par la jeune femme que Pierre lui remit la lettre qu'elle reçut sans empressement; elle avait reconnu l'écriture de sa belle-mère. La nouvelle comtesse d'Avricourt faisait preuve, envers sa petite belle-fille, des plus louables efforts de concorde et de bonne entente. Elle lui écrivait souvent, l'invitant à revenir à Kerlaz, ce à quoi Nany ne s'était pas encore résignée.

Elle affecta de ranger divers ob-

jets dans le studio, commença de lire le journal, puis comme Pierre, poliment, demandait :
— "Ton père va bien ?" elle répondit :
— "Ah ! c'est vrai, j'oubliais cette lettre !" et décacha l'enveloppe d'un doigt nonchalant.

Sans plus prendre garde à sa femme que si elle n'existait pas, l'officier ouvrit un gros traité de balistique dans lequel il parut s'absorber. Au bout d'un instant, étonné de ne pas entendre les réflexions aigres-douces, mi-intéressées par lesquelles, en général, Nany accueillait les nouvelles du manoir, il risqua un coup d'œil dans sa direction : la tête dans ses mains, elle pleurait silencieusement.

La bonté native du jeune homme se révéla; il s'émut :
— Qu'y a-t-il, Nany ?... un malheur ?
Sans rien répondre, elle lui tendit la lettre. Il lut :
— "Kerlaz, ce 12 mai 19...
Ma chère Nany,
"Votre père trouve que depuis quelque temps vous ne le gâtez pas précisément par une correspondance suivie, et me charge de vous en faire très amicalement le reproche. Peut-être l'heureuse nouvelle que je vais vous annoncer va-t-elle vous décider à nous donner enfin signe de vie. Je ne vous en ai pas parlé plus tôt de mes récentes promesses de maternité, c'était encore trop incertain; mais, grâce au ciel, notre cher espoir à votre père et à moi devient certitude. La fin d'octobre verra naître à Kerlaz un petit François, que je désire beau et vigoureux comme son père.

"Je veux espérer, ma chère enfant, que vous vous réjouirez de notre joie, que vous aimerez ce petit être qui ne vous prendra rien, soyez-en assurée, de la tendresse que votre père, mais qui, au contraire, sera entre nous un lien vivant. Voulez-vous me faire le grand plaisir d'être la marraine du bébé, mon frère devant en être le parrain ? Je me porte très bien; votre père et moi nous nous unissons pour vous assurer, ainsi que votre mari, de notre profonde affection.

"Ponty-Avicourt."

Quand Vous Avez La Tête "Prise".

Vitel Mettez du Vapo-Nol... quel-ques gouttes dans chaque narine.

Le Vapo-Nol pénètre dans les fosses nasales, diminue l'enflure des membranes, détache les mucosités qui les obstruent, apporte un soulagement agréable.

... Employé à temps aide à éviter bon nombre de rhumes

SAUCISSES ET POMMES FRITES

Piquez bien les saucisses avec une fourchette. Mettez-les dans une poêle profonde; versez-y assez d'eau bouillante pour couvrir le fond; recouvrez et faites cuire sur un feu modéré. Quand l'eau s'évapore, ôtez le couvercle, et retournez les saucisses plusieurs fois jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Mettez sur un plat. Ôtez le cœur d'un certain nombre de pommes canadiennes acides. Coupez-les en tranches d'un pouce d'épaisseur et faites frire dans la graisse de saucisses. Garnissez les saucisses de pommes et servez.

Brown Betty. — 1 grosse tasse de mie de pain râpée; 6 ou 8 pommes canadiennes en tranches; 1/2 tasse d'eau froide et de sucre; 1/2 tasse de mélasse; beurre et épices.

Beurrez une tourtière (plat qui va au four); mettez au fond une couche de tranches de pommes canadiennes, et par-dessus les pommes une cou-

CET ALIMENT NATUREL RÉGULARISE DOUCEMENT VOTRE ORGANISME

Il contient les "matières inassimilables" qui stimulent l'intestin

Votre médecin vous dira que, pour se tenir en bonne santé, il faut plus compter sur le régime que sur les drogues; que la constipation ordinaire est le plus souvent causée par le défaut de "matières inassimilables" dans les repas, et que les remèdes brevetés ne soulagent que temporairement.

Le Son ALL-BRAN Kellogg renferme les "matières inassimilables" qui agissent doucement et s'attaquent à la cause de la constipation. Ces "matières inassimilables" absorbent l'humidité, se forment en masse molle qui aide à débarrasser l'organisme.

Le Son ALL-BRAN fournit à l'organisme l'exercice interne qui prévient la paresse de l'intestin. Le Son ALL-BRAN contient aussi des vitamines B et du fer.

Des expériences suivies, faites sur des hommes et des femmes, ont démontré que cette succulente céréale donne entière satisfaction. Servez quotidiennement du Son ALL-BRAN, avec du lait ou de la crème, pour régulariser l'organisme; ou servez-vous-en pour cuisiner.

Deux cuillerées à soupe chaque jour suffisent ordinairement. Le Son ALL-BRAN est plus efficace que les produits à base de son. Évitez les désappointements: procurez-vous du Son ALL-BRAN Kellogg chez votre épicer. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

*La constipation causée par défaut de "matières inassimilables".

Fromage blanc. — Faites chauffer une pinte (ou plus) de lait sûr au bain-marie jusqu'à une température d'environ 100 degrés F., ou jusqu'à ce qu'il se sépare en caillé et en petit lait. Passez, sans presser, à travers un coton à fromage double. Mettez le lait caillé dans un bol, mélangez bien et assaisonnez de sel et de poivre. Humectez de crème. Refroidissez. Une pinte de lait donne une tasse de fromage. Servez avec des biscuits secs ou employez pour les salades ou les sandwiches.

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

VOUS Y TROUVEREZ AUSSI

un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile.

SPECIALITES

Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON.

Bas de cachemire, laine et soie, soie, des marques PENMAN et CORTICELLI.

Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review"

EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS

BERGERON & SICOTTE

173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe

LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

SECRETS DOMESTIQUES

Jean raffole maintenant de mes pâtisseries

"Et c'est à cause de la Farine Préparée Brodie, que j'ai eu la bonne inspiration d'essayer. Vous ne sauriez croire comme elle simplifie la cuisson des pâtisseries. Vous n'avez pas à vous inquiéter de la poudre à pâte, du soda ni du sel... la farine contenant déjà ces ingrédients dans les proportions requises. Vous ne pouvez faire autrement que réussir!"

LA FARINE PRÉPARÉE XXX Brodie

OFFRE SPECIALE D'UN CADEAU

Durant juin, six magnifiques verres de belle qualité et d'un joli dessin seront donnés GRATUITEMENT, en plus des primes ordinaires, en échange de 12 coupons du projet de 6 livres de Farine Préparée XXX Brodie, ou de l'équivalent, en coupons des autres produits Brodie. Parlez-en à votre épicer.

BRODIE & HARVEY LIMITED
914, rue Bleury Montréal

parce que j'étais partie seule dans ma petite Citro ? Eh bien, j'avais été suppléer "Santé-Anna" de me faire l'épouser, sinon j'entrairais au couvent ! Le soir, tu me demandais d'être ta femme. Mon Dieu ! comme c'est loin déjà et tant de choses se sont passées depuis ! Papa ne m'a jamais vue quand il aura un fils ! Un fils... Oh ! je suis sûre, à l'avenir qu'il sera affreux, ce petit !

— Voyons, ma pauvre Nany, tu retombes toujours dans tes exagérations !

— Si, si ! d'abord, le contraire serait étonnant ! un enfant de vieux ! — Oh ! de vieux !... — Dame ! fais le calcul : papa a quarante-deux ans, sa femme en a trente-deux, cela fait soixante-quatre ans, tandis que nous, vingt-sept et dix-sept, ça fait quarante-cinq, et c'est nous qui restons en arrière ! — Il n'y a pas de temps perdu, console-toi !

— Je me consolerais, fit Nany d'un ton docte de vieux philosophe; ça m'empêcherait à quoi de pleurer toutes les larmes de mon corps ? On ne dira pas, du moins, que nous ne sommes pas un mélange dernier cri : d'amour, pas d'enfant !

— Nany ! protesta Pierre feignant l'indignation.

— Oui, je sais que c'est très mal de dire cela, pardonne-moi, Pierre, mais, en vérité, je suis si bouleversée, je voudrais redevenir la petite fille heureuse que j'étais autrefois, il n'y a pas bien longtemps encore ! Prends-moi dans tes bras, comme faisait papa lorsque j'avais de la peine; dis-moi de ces choses absurdes qui n'ont pas de sens, mais qui guérissent ! Pierre ! Pierre, ne m'abandonne pas !

Troublé par son accent pathétique, il fit ce qu'elle lui demandait. La grande glace brillante au cadre d'ajonjou reflétait leurs deux images, enroulées, confondues et charmantes. Ôtaient-ce le bonheur qui revenait ?

— Oiseau capricieux, volage, que leurs mains cherchaient désespérément à retenir...

Soudain, Pierre détourna son regard. Dans la glace, au-dessus de la tête de Nany, inclinée sur son épaule, il avait cru voir apparaître la

figure ricanante, ironique, de Marie Aimée de Lorres...

Pourquoi, depuis des jours, des semaines peut-être, songeait-il à elle ? Pourquoi le souvenir de la belle infidèle hantait-il son cerveau avec une netteté qui l'obsédait, et pourquoi, surtout, ne tentait-il plus rien pour se débarrasser de cette image importune ?

XIX

— Le lieutenant Villard-Lebreuil est-il chez lui, mademoiselle ?

Le timbre de la porte d'entrée venait de résonner sous la pression d'un doigt énergique, et la camériste qui venait ouvrir se trouva nez à nez avec le plus séduisant brigadier-fourrier que la terre eût jamais produit.

Brun, avec de longs yeux d'Arabe dans un visage régulier, de beaux cheveux, de belles dents, et la calme assurance de quelqu'un conscient du prestige de son physique avantageux, de son nom sonore et de ses dix millions de dot, le brigadier de Rangelac attendait en haut du perron que la jolie "maid" répondît à sa question.

Maitrisant le fou rire provoqué chez elle par l'inattendu et le comique de la situation, la jeune personne, se mettant soudain dans la peau de son rôle, dit cérémonieusement :

— Entrez, monsieur; le lieutenant ne va pas tarder à rentrer.

Et, précédant le cavalier, elle le fit entrer dans le bureau.

Lui, étonné et charmé à la fois, découvrait chez la subrette des cheveux d'un blond exquis, des traits au modèle plein et ferme, des yeux, oh ! des yeux capables d'enflammer un cœur plus rétif que le sien ! Et quelle grâce, quelle tournure possédait cette charmante fille, la coiffée d'un petit bonnet de tulie, sévèrement habillée de noir, avec un tablier à bretelles qui ceignait une taille faite au tour.

"Matin ! mon lieutenant se paye une bien jolie camériste !" pensa le fourrier.

On va beau s'appeler Rangelac, être apparenté par sa mère à la haute banque juive, avoir hérité d'un château historique sur les bords du Loing et dissimuler tous ces privilèges sous le drap bleu horizon du trouper, on n'est pas de fer pour subir sans broncher l'attaque d'une oie assassine. Au surplus, la femme de chambre ne paraissait point si farouche qu'on dut résister au désir de lui faire un brin de caquette.

— Comme elle faisait mine de s'en aller, il la rappela :

— Voudriez-vous, mademoiselle, avoir l'obligeance de me donner une feuille de papier ? En attendant le lieutenant, je vais établir la liste des permissionnaires de mon peloton.

— Voici, monsieur.

— Merci, mademoiselle, vous êtes tout à fait aimable. Parisienne ?... je présume !

— Mon Dieu non, monsieur.

— Vous n'êtes cependant pas de Pontivy ?

— Non plus.

— Alors vous êtes venue avec vos maîtres ici ?

— C'est cela.

— Vous vous y plaisez ?

— Oh ! vous savez, monsieur, ici ou ailleurs, quand il faut gagner sa vie...

— Vous n'avez pas toujours été dans cette dure obligation ?

— Hélas !

— Je l'aurais parié ! Ah ! la vie est bizarre, et je vous plains de tout mon cœur; c'est si dur de servir les autres ! Ain', moi qui vous parle, j'ai été presque ravalé au rang d'ordonnance par un adjudant chef, une vraie brute qui voulait me brimer et me forçait à lui cirer ses bottes ou à astiquer son harnachement !

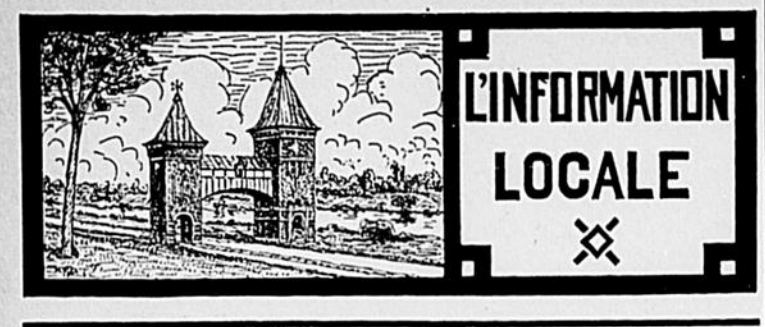
— Est-il possible !

Bienôt le fourrier se mit à conter ses malheurs, patiemment écouté par la "maid" qui coupait son récit d'interjections apitoiées; brusquement, elle s'échappa; la sonnette venait de retentir.

Le petit bonnet vite arraché, le tablier enlevé, une échappe de soie décrochée en hâte qu'on se jette sur les épaules, et Nany, sérieuse, impassible, ouvrit la porte.

Cette fois, de fausse alerte: c'était bien Pierre ! Il se dirent un "bonjour" indifférent, puis la jeune femme ajouta :

— Ton fourrier t'attend dans le



SOIRÉE THÉÂTRALE ET CONCOURS D'AMATEURS

A la salle du Patronage des Jeunes Filles, rue Sainte-Marguerite, coin Ste-Anne, le 25 avril prochain.

C'est le 25 avril prochain qu'aura lieu au Patronage des Jeunes Filles (Ancien Théâtre des Zouaves) la grande soirée théâtrale annoncée depuis quelque temps. En effet le Cercle Yamaska présentera une comédie en trois actes intitulée LE COFFRE-FORT, de Daniel Auschitsky et en plus un Concours d'Amateurs.

La distribution de la comédie sera la suivante: Théophile, Jos. Darveau; Baptiste, R. Turcotte; Bouline, K. Robitaille; Verdon, R. Blanchard; Le juge de paix, G. Robitaille; Gustave, N.-H. Paradis.

Les amateurs qui seront choisis seront les meilleurs qui soient et le public en aura pour son argent.

Le plan de la salle est déposé à la Pharmacie Brodeur et le prix des billets est fixé à 35 cents seulement. Comme les places s'enlèvent rapidement l'on devra se hâter de retenir les siennes.

Une représentation spéciale aura lieu au cours de l'après-midi du 25 avril, pour les enfants des écoles. L'entrée est de 10 sous seulement.

La représentation de l'après-midi commencera à 2 heures précises et celle du soir à 8.15 heures.

AVIS AUX AMATEURS.

Les amateurs qui désireront prendre part au concours devront faire leur entrée le ou avant le 15 avril prochain en s'adressant par lettre ou verbalement au directeur M. R. Turcotte, 103 Concorde ou à l'organisateur N. H. Paradis, 76 rue St-Simon, ville.

Plusieurs magnifiques prix en argent seront donnés aux vainqueurs.

VENDREDI SAINT

Le Maître de Poste désire informer le public que le service qui sera donné au bureau de poste vendredi, le 10 avril (Vendredi Saint) sera comme suit.

Les portes de la salle d'attente seront ouvertes de 8.00 a. m. à midi, et de 7.00 p. m. à 8.00 p. m. pour les locataires de casiers postaux.

Tous les guichets seront fermés au cours de la journée. Il n'y aura pas de distribution par les facteurs, et les matières postales déposées au bureau de poste jusqu'à midi seulement seront expédiées.

Lundi le 13 avril, (Lundi de Pâques) les portes de la salle d'attente seront ouvertes de 7.00 a. m. à 8.30 p. m. Les guichets seront ouverts de 8.00 a. m. à midi. Il y aura une distribution par les facteurs au cours de l'avant-midi et les dépêches seront expédiées comme à l'ordinaire.

ÉTAT-CIVIL

CATHÉDRALE

Naissances. — Mars 28: Marie, Stella, Corinne, Jacqueline, fille de Eximer Boulger et de Stella Bergeron. Parr. et marr.: Joseph Dufour et Corinne Traversy. — Mars 29: Marie, Yvonne, Jacqueline, fille de Maurice Rioux et de Germaine Pelletier. Parr. et marr.: Paul Edouard Pelletier et Robert Vaillancourt.

Décès. — Mars 30: Aimé Cardin 62 ans époux de Marie-Anne Perreault. — Mars 30: Emma Leclerc 77 ans veuve de Théodore Halley. — Mars 30: Céline Tessier dite Sœur Tessier 84 ans, des Sœurs de la Charité fille de feu Charles Tessier et de feu Théophile Plouf. — Mars 31: Joséphine Lefebvre 58 ans, épouse de Albani Comtois.

N.-D. du ROSAIRE

Décès. — Mars 28: Charles-Emile Vaillancourt 19 mois fils de Joseph A. Vaillancourt et de Marie-Blanche Mercier.

CHRIST-ROI

Naissance. — Avril 1er: Marie-Paule, Lucille, Thérèse, fille de Alfred Landry et de Irène Bergeron. Parr. et marr.: Herménégilde Bergeron et Armand Beauchemin.

Décès. — Mars 31: Hormidas Trudeau 68 ans époux de Marie Colard.

PÈLERINAGE A ST-JOSEPH D'UNE CHAPELLE

Par l'Association du Patronage des Jeunes Filles.

Dimanche, le 29 mars, à 3 heures p. m. l'Association du Patronage des Jeunes Filles, faisait un pèlerinage, qui réunissait dans la crypte de l'église paroissiale, à Saint-Joseph plus de quatre cents jeunes filles et auxquelles s'étaient jointes un groupe des Dames Patronesses de la Villa Ste-Jeanne d'Arc, ainsi qu'un grand nombre de fidèles. L'église était remplie.

La cérémonie commença par le cantique que toutes connaissent depuis l'enfance: "Veille sur tes enfants". M. l'abbé Lajoie curé de la paroisse, adressa quelques bonnes paroles de bienvenue et commenta brièvement la devise de l'Association: "Messire Dieu, Premier Servant", invitant les membres de l'A. P. J. F. à chercher avant tout la gloire de Dieu en donnant largement la vérité aux intelligences avides de connaître.

Le R. V. P. Emile Deguire, c. s. c. nous fit un magnifique sermon sur St-Joseph, nous le proposant comme modèle de toutes les vertus que nous devons pratiquer comme apôtres de l'Action Catholique. "Marchez dans l'amour" comme le gardien de Jésus, c'est la garantie la plus belle pour l'éternité. St-Joseph a vécu de cette devise par son amour et son respect de Dieu. En terminant, le Père attirera l'attention des jeunes filles sur les responsabilités qu'elles ont vis-à-vis de leurs semblables et sur l'apostolat qu'elles doivent exercer auprès d'elles.

Le salut solennel du Sacrement fut précédé de la bénédiction d'une belle statue de St-Joseph donnée par les Jocistes. Mgr l'Auxiliaire a prononcé le mot de la fin en remerciant M. le Curé Lajoie et le R. V. P. Deguire.

FEU MME A. COMTOIS

Est décédée en cette ville le 28 mars Mme Albani Comtois, âgée de 58 ans, née Joséphine Lefebvre. Elle laisse dans le deuil outre son époux, Albani Comtois, trois fils, Albini, Roland et Raoul; neuf filles, R. V. Sœur St-Adèle des Sœurs Ste-Marthe (Fernande), Mme Odina Plante (Jeanne), Mme Ant. Bérard (Léonide), Mme Adrien Bérard (Annette), Gertrude, Lucille, Georgette, Marguerite et Gisèle; deux frères, Albert et Alphonse; sept sœurs, Mme Albert Labeuge (Yvonne), Mme Polidor Deladurantaye (Aline), Mme Israël Bérard (Eugénie), Mme Médéric Lafontaine (Adèle), Mme Raoul Dubreuil (Aurore), Corinne et Aurore Lefebvre; ses cousins, M. le chanoine Stanislas Gervais, chapelain de l'hôpital du Sacré-Coeur de Sherbrooke, M. l'abbé Albert Gervais, de Sherbrooke, et M. l'abbé Elphège Gervais, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe; ses gendres, MM. Odina Plante, Antoine Bérard et Adrien Plante; ses petits enfants, Claude, Réal, Luce et Denis Plante, Pauline et Denis Bérard.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale mardi matin à 8 1/2 heures sous la direction de la maison Jos. Bertrand, Enregistré. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Olivier Archambault, supérieur du séminaire, et le service a été chanté par M. le chanoine Stanislas Gervais, assisté de MM. les abbés Arthur Vézina et Albéric de Grandpré.

Au choeur on remarquait M. le curé J. B. Nadeau, l'abbé Basile Benoit, l'abbé Philippe Auger et l'abbé Léonard Benoit.

Les porteurs étaient MM. J. A. Delorme, Joseph Hevey, Jean-Baptiste Baillargeon, Hilaire Blanchard, Arthur Denault et Edéas Gendron.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Albani Comtois, ses fils, Albini, Roland et Raoul; ses gendres, MM. Odina Plante, Antonio Bérard et Adrien Plante. Il y avait aussi bon nombre de parents et d'amis.

GRAVEMENT MALADE

Nous apprenons que M. le docteur Léo Benoit (96 rue Mondor) est gravement malade à l'hôpital Saint-Charles, où il a été transporté le 27 mars dernier.

M. le docteur Benoit souffre de pleurésie. Un mieux sensible dans son état s'est manifesté au commencement de la semaine, mais le malade a depuis subi une rechute et son état est grave.

Nous formons des vœux sincères pour le prompt rétablissement de M. le Dr Benoit.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'abbé Fr.-X. COTE

Température du 26 mars au 1er avril 1936						
Date	à 8 h. a. m.	à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie	Neige
26	30.20	37	47	30		
27	30.00	37	48	35	0.31	
28	29.72	40	47	28		
29	29.96	32	54	28	0.02	
30	30.04	39	56	39	0.11	
1	29.64	39	42	21		traces
	30.24	26	33	25		

Précipitation: Neige: traces; pluie: 0.44; Totale: 0.44.
59 heures de soleil. — Nébulosité moyenne 4/10.
REMARQUES: Moyenne maxima: 46.1. — Moyenne minima: 29.4. — MARS: Moyenne maxima: 40.32, Moyenne minima: 21.76. Pluie: 3.33 po.; neige: 12 po.; précipitation tot. 4.53. Heures de soleil: 146. Nébulosité moyenne: 5.84. 11 groupes de taches solaires sont actuellement visibles. 3 taches ont de 5 à 6 diamètres terrestres.

CHEFS OUVRIERS CHEZ M. BOUCHARD

Montréal, 2. — Le comité exécutif de la F. C. O. P. O. a rencontré l'honorable M. T.-D. Bouchard, lundi et l'a prié de prendre des mesures pour que le montant alloué aux chômeurs pour le chauffage ne leur soit pas enlevé au cours de l'été. On a présenté la même demande au comité exécutif de la ville, Jeudi, une requête a été présentée à Ottawa dans le même sens. On a prié également la ville de Montréal d'instituer un bureau de contrôle pour la vente du bois et du charbon pour éviter que les acheteurs soient victimes de la malhonnêteté de certains marchands.

JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL

Dans la cause de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe vs Morin.

La Cour d'Appel a rendu jugement cette semaine dans la cause de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe contre L. P. Morin et Fils Eng. L'appel de la Chambre de Commerce a été rejeté avec dépens.

Cet appel résultait d'un jugement de l'hon. juge Trahan, rendu à Saint-Hyacinthe le 6 août 1934, lequel condamnait la Chambre de Commerce et Henri Berthiaume à payer à M. Morin une somme de \$7,076 avec intérêt et dépens.

La cause tournait autour d'un billet de \$6,500 que la Chambre de Commerce avait souscrit à l'ordre de L. P. Morin & Fils le 8 mai 1931, en paiement d'une partie du prix des terrains où est établie aujourd'hui la manufacture Hump Hairpin.

DÉCÈS DE MME J. A. A. LECLAIR

Elle était la mère de Mme T. A. Fontaine.

Nous avons le grand regret d'apprendre la mort de Mme J. A. A. Leclair, qui est décédée à Montréal de bonne heure hier matin, à l'âge de 54 ans et 3 mois.

Née Cossette, Marie, Dorina, Bertha, Mme Leclair était la fille de feu Alfred Cossette, entrepreneur et de Clarisse Dery.

Elle laisse son mari M. J. A. A. Leclair ex-maire de Verdun, ancien président du club de Réforme, trois filles, Alice, épouse de Me T. Adélaïde Fontaine, C. R., député du comté de St-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des Communes, Germaine, en religion Sœur Marie-Aquila des RR. SS. de Sainte-Anne, et Fernande, épouse de Joseph Daoust, gérant de Montréal, sa mère, Dame Veuve Cossette, une sœur Mme J. E. Lafond de Montréal et deux petits-enfants, Madeleine Fontaine et Robert Daoust.

Les funérailles auront lieu, samedi, le 4 avril. La dépouille mortelle partira de la demeure de son mari, 3519 avenue Vendôme à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Grâce, où le service sera chanté à 9 h. et de la pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

"Le Clairon" prie la famille, dans ce deuil cruel, d'agréer l'expression de son entière sympathie.

BINGO AU JAMBON

La chorale des hommes de la paroisse du Christ-Roi vient d'organiser un bingo au jambon au profit des oeuvres paroissiales.

La soirée aura lieu dans le sous-sol de l'église, mardi, le 7 avril prochain. Le clou de la réunion sera sans contredit le tirage comme "spécial", d'un superbe coffre en cèdre d'une valeur de \$25.00.

Les billets sont en vente chez Courchesne & Laroche, ainsi qu'à la pharmacie Brodeur.

LES AMATEURS DE CROQUET

Assemblée annuelle du club Le Canadien.

L'assemblée générale annuelle du club de croquet Le Canadien aura lieu mercredi soir prochain, le 8 avril, à 8 h. p. m., aux salles de la Société Philharmonique.

Il y aura présentation du rapport annuel et élection des officiers pour le nouvel exercice. Le président du club est M. J. R. Cabana, qui présidera l'assemblée.

Tous les amateurs du jeu de croquet sont cordialement invités.

FEU HORMISDAS TRUDEAU

En cette ville, le 28 mars, au No. 79 1/2 rue Saint-Antoine, est décédé M. Hormidas Trudeau, à l'âge de 68 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie Collard, cinq fils, Armand, Hormidas, Hermas, Léonidas et Lucien; trois filles, Mme Damase Plante (Aurore), Mme Aldéi Cordeau (Blanche) et Mlle Léonie.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, le 31 mars, en l'église paroissiale du Christ-Roi. La levée du corps a été faite par M. le curé Lafontaine qui a aussi chanté le service.

Les porteurs étaient MM. Théophile Bonai, Hormidas Collard, Aldéi Cordeau, Théophile Parcy, Hormidas Laplante et Azarie Lapierre. Conduisaient le deuil, Armand, Hormidas, Hermas, Léonidas et Lucien Trudeau, fils du défunt, et nombre d'autres parents et amis.

La maison Jos. Bertrand Eng. avait la direction des funérailles.

SÉANCE ANNUELLE AU SACRÉ-COEUR

Les élèves du "Sacré-Coeur" de cette ville préparent leur séance dramatique annuelle pour mardi le 21 avril prochain.

Ils interpréteront l'"Heure de Dieu" (ou "La Victime") drame en cinq actes, par Emile Marsac, et la comédie en un acte "La Consultation" par J. O. Mercier.

Les billets sont déjà en vente à la Pharmacie Brodeur. La séance aura lieu à l'Hôtel-Dieu à la salle du Bazar. Il y aura répétition pour les enfants. 3-19-17a

FEU Mlle Y. BERTHIAUME

A Saint-Hugues, comté de Bagot, le 1er avril, est décédée Mlle Yvonne Berthiaume, à l'âge de 50 ans. La défunte avait longtemps résidé à Montréal et ne demeurait à Saint-Hugues que depuis quelque temps.

Elle laisse dans le deuil: deux frères, Ernest, de Montréal, et Ovide Berthiaume, employé au bureau de l'Accise à Saint-Hyacinthe, ainsi que deux sœurs, Mme J. A. Marion et Mme Horace St-Germain, de Saint-Hyacinthe. Elle était aussi la tante de Me Ernest Bertrand, C. R., M. P., de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église paroissiale de Saint-Hugues sous la direction de M. Antoine Bienvenue, de Saint-Hyacinthe. L'inhumation s'est faite à Contrecoeur.

LE JEU DE QUILLES

Dimanche le 29 mars 1936, dans un match spécial pour un enjeu de \$25. Transport l'emporte sur Girouard par 3 parties à 2.

Voici le résultat:

Transport: 630-698-707-703-744—3,482
Girouard: 660-664-747-702-731—3,504

Lors de cette rencontre la direction des quilles a mis en vente des cartes pour la grande fête annuelle des quilles devant avoir lieu le 18 avril prochain. Dans cette fête il y aura un peu de tout et les joueurs de quilles ainsi que leurs amis devraient se faire un réel plaisir d'y assister. Pour vous procurer des billets voyez les gérants et capitaines d'équipes, le prix du billet est de .50c donc en foule le 18 à la Philharmonique, rencontrer vos amis Ti-Louis et Gros-Louis.

EN VOYAGE

Mlle Rose-Alle d'Anjou, de cette ville, est pour une semaine l'invitée de plusieurs de ses amies à Sherbrooke, Magog et autres villes des Cantons de l'Est.

ARRÊTÉ POUR IVRESSE

Un homme qui a donné le nom de Armand Binette, sans domicile connu, a été arrêté sous une accusation d'ivresse. Le prévenu a été appréhendé par le constable Leclair de la police municipale. En Cour du Recorder, Binette a été condamné à 15 jours de prison.

L'espérance est un emprunt fait au bonheur. — Rivarol.

A L'AFFICHE AU THÉÂTRE CORONA

Dimanche et lundi, 5 et 6 avril. — Gaby Morlay et Charles Boyer dans "Le Bonheur"; aussi Richard Arlen, Charlotte Wynters, Donald Cook dans "The Calling of Dan Matthews".

Mardi, mercredi et jeudi, 7, 8 et 9 avril. — Jean Harlow, Spencer Tracy, Una Merkel, Joseph Calleja dans "Riffraff".

Vendre et samedi, 10 et 11 avril. — Ralph Ballamy, Gloria Shea, Joan Perry dans "Dangerous Intrigue"; aussi Richard Dix, Leila Hyams dans "The Yellow Dust".

IMPORTANT

Lait Pasteurisé

VOTRE SÉCURITÉ...

CELLE DE VOTRE FAMILLE

La pasteurisation du lait détruit les germes de

FIEVRE TYPHOÏDE

fièvre ondulante, fièvre scarlatine, tuberculose, diphtérie, choléra, etc.,
mais n'affecte aucunement la qualité du lait.

La pasteurisation est faite sous la surveillance de l'Unité Sanitaire locale.

PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ...

EXIGEZ LE LAIT PASTEURISÉ

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI

LA LAITERIE YAMASKA

Téléphone 34,

:-

44 rue Lafontaine,

:-

Saint-Hyacinthe

IMMEUBLES

Vente d'un emplacement Nos. P. 267 P. 268 St-Barnabé situé rang St-Amable, vendu par Ovide et Oza St-Jean à Gérard Houle pour la somme de \$7000. L. A. Brunelle, notaire. Enrg. 20 mars 1936.

Vente d'un emplacement situé rue St-Louis, village La Providence, mesurant 91' x 150' vendu par Edmond Cardinal à Roméo Valcourt pour la somme de \$400. Nos. 3 et 4 de 278; 5 et 6 de 276; P. 3 et 4 de 276 N-Dame. H. St-Germain, notaire. Enrg. 23 mars.

Vente d'une terre Nos. 484, 485, 486, 487, 488; vente d'une terre No. P. 559, situées La Présentation vendues par Léon Germain à Aldégo Bouvier pour la somme de \$4000. L. E. Morier, notaire. Enrg. 24 mars.

Vente d'un emplacement situé rue Girouard vendu par J. A. Trudeau et al à Lucien St-Germain pour la somme de \$8,750. No. P. 380. No. 390 Notre-Dame. H. Morin, notaire. Enrg. 24 mars.

Vente d'un emplacement situé rue St-Pierre Quartier Cinq mesurant 49'3" x 86' vendu par Gaston St-Pierre à Daniel St-Germain pour la somme de \$2500. No. 395 Notre-Dame. H. St-Germain, Notaire. Enrg. 25 mars.

Vente d'un lopin de terre, situé rang St-Marie-Anne St-Damase mesurant 1/2 arpt x 10 arpts vendu par Uldéric Malo à Joseph Chaput pour la somme de \$275. No. P. 528 St-Damase. J. R. Brunelle, Notaire. Enrg. 26 mars.

Vente d'un emplacement si-

tué village St-Judes mesurant largeur du lot x 110' profond, vendu par Victor Mathieu à Dame Corinna Blouin pour la somme de \$1600. St-Jude No. P. 870. P. E. L'Heureux, notaire. Enrg. 28 mars.

Vente de deux emplacements situés, les deux sur rue Cascades, vendus par Marie Anne Girouard Mongeau es qual. à Ovide Lemonde pour la somme de \$5000. Cité No. 410; Cité No. 407. H. St-Germain, notaire. Enrg. 28 mars.

Vente d'emplacements situés rue Girouard vendus par Dame J. A. Côté à Berthe et Jeanne Côté pour la somme de \$8000. Nos. P. 1089 P. 1090 Notre-Dame. H. St-Germain, notaire. Enrg. 31 mars.

Vente d'un emplacement situé coin rues Laframboise et Morison vendu par A. O. Vertheuille à Raoul Bouvier pour la somme de \$1600. No. 7 de 693 Cité. H. Morin, notaire. Enrg. 1er avril.

Vente d'un lopin de terre situé paroisse Ste-Madeleine mesurant 1 arpt x 17 arpts vendu par Albert Guillemain à C. O. Chagnon pour la somme de \$700. No. 184 Ste-Madeleine. L. E. Morier, notaire. Enrg. 2 avril 1936.

FEU THÉRÈSE PRESSEAU

En cette ville, le 1er avril courant, est décédée Thérèse Pressau à l'âge de 16 ans et 8 mois. La jeune fille était malade depuis longtemps.

Elle laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Anthime Pressau (Rose Délima Labrecque); ses grand-pères, M. et Mme Misael Pressau; sa grand-mère maternelle, Mme J. B. Labrecque; son frère, Gérard; ses sœurs, Marie-Claire et Rita.

Les funérailles auront lieu demain matin à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, sous la direction de la maison V. J. Mongeau Ltée.

Modifications au service ordinaire à l'occasion de la

FÊTE de PÂQUES

entre
St-Hyacinthe - Montréal
St-Hyacinthe - Sorel

Renseignements complets en consultant les horaires en vigueur, ou de tout agent du

CANADIEN NATIONAL

PROFESSION RELIGIEUSE

Le 2 avril avait lieu à l'Hôtel-Dieu, une cérémonie de profession religieuse présidée par Son Excellence Monseigneur J.-A. Desmarais, évêque-auxiliaire de cette ville assisté de MM. les abbés G. Vigneau, chapelain, M. Godbout assistant-chapelain.

Le sermon de circonstance fut donné par monsieur l'abbé Léo Larochelle, vicaire à Granby.

Ont prononcé leurs vœux temporels: Sœurs Yvonne Verret, de Sherbrooke; Irène Lalonde dite Ste-Albina, de St-Dominique; Marie - Ange Desautels, de Saint-Hyacinthe dite St-Jean-Gabriel; Marcelle Roy dite sœur Grandmont, de St-G. de Windsor; Blanche Gélina dite sœur Jalbert, de Lewiston Me.; Marie-Jeanne Gendron dite sœur Lapointe de Sutton; Germaine Morin dite St-Adrien de Berlin; Marie-Ange Provencal de Saint-Hyacinthe; Marguerite Perrault, de Berlin; Marie-Alma Rousseau, de Granby; Emilienne Gosselin dite sœur Dufréne, de Ste-Rosalie; Alice Duval dite St-René, de Bedford; Juliette Lapalme, de St-Dominique; Antoinette Dufréne, de Ste-Victoire; Marcelle Gazeault, de Granby; Yvonne Bélanger dite St-Roland de Stoke Centre; Aldora Courtemanche de St-Dominique; Bernadette Bolduc de St-Méthode (Beauce); Cécile Laflamme dite Ste-Bernadette de St-Denis; Anna Belval, de Ste-Hélène (Bagot); Bella Bienvenue dite St-Armand de Roxton Pond; Ella Breton dite Sœur Christine de Winslow (Compton).

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: Sœurs Régina Carignan dite Ste-Laure, de South Norwalk, Conn.; Emilia Berthiaume dite St-Wilfrid de Farnham; Laurette Rodrigue de Sherbrooke; Victoire Champigny dite St-Valérien de St-Valérien; Liliane Bernard dite Ste-Agathe d'Acton Vale; Yvonne Desrosiers dite Ste-Clairisse de St-Aimé; Lucette Yergeau de Sorel.

AIMEZ-VOUS LE THEATRE ?

Voici une belle occasion d'y aller gratuitement

Un grand CONCOURS est organisé dans le but de choisir un nom pour le nouveau THEATRE actuellement en construction sur la rue St. Hyacinthe et qui sera ouvert vers le 15 juin prochain.

La personne dont le nom suggéré sera choisi recevra une passe l'admettant gratuitement à ce théâtre pour une période de trois mois de la date d'ouverture.

CONDITIONS: 1-Choisir un nom de pas plus de 6 lettres.

2-Chaque personne n'aura droit qu'à une seule réponse.

3-Les réponses devront être mûlées avant le 15 avril.

4-Se servir du coupon de ce journal.

5-Adresser que plus d'une personne suggérerait le nom gagnant, le prix sera divisé entre chacune comme suit: 3 personnes recevraient chacune une passe pour un mois etc.

6-Les réponses devront être adressées à C. A. FORTIN 40 rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Qué.

Ce concours est ouvert à tout le monde.

THEATRE — — — — —
NOM
ADRESSE

Messieurs

Nous avons de grandes nouveautés pour

Pâques

dans la mode masculine, qui nous arrivent tous les jours.

Vitez notre magasin et faites le choix de votre pardessus ou complet parmi les mille matériaux et couleurs qui feront la vogue de 1936.

Nous sommes les seuls représentants à Saint-Hyacinthe des fameuses marques de vêtements faits sur mesures

Fashion Craft et Lombardi

M. O. David & Cie Enrg
JERNEST CADIXEU 1936

PLACE DU MARCHE SAINT-HYACINTHE

DEFENSE D'AVANCER

Je défends, par les présentes, d'avancer en mon nom ou à qui que ce soit, sans un écrit signé de ma main. Je ne reconnaitrai aucune dette non spécialement autorisée sous ma signature.

Victor Lapierre,
216 Cascades,
St-Hyacinthe
St-Hyacinthe, 1er avril 1936.
3-10-17-24 avril.

ASSEMBLÉE DES RAQUETTEURS

Une importante assemblée du bureau de direction du club de raquetteurs "L'Infatigable" aura lieu dimanche prochain le 5 avril, à 10 h. 30 a. m., dans la salle du Club Athlétique rue Mondor.

Il sera rendu compte de l'exercice écoulé et diverses questions seront prises en considération. Que tous les membres du bureau de direction se fassent un devoir d'être présents.

Valable à l'aller jusqu'au jeudi, 9 avril jusqu'à 2.00 p. m. le lundi, 13 avril.—Au retour, départ jusqu'à minuit le mardi, 14 avril, 1936.

On délivrera aussi comme d'habitude des billets de fin de semaine d'aller et retour "Pour le prix d'un BILLET SIMPLE PLUS UN QUART"

Minimum des prix réduits: Adulte, 50; Enfant, 25c.

Renseignements supplémentaires de tout agent

PACIFIQUE CANADIEN

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la cité de Saint-Hyacinthe, corps politique d'incorporation, ayant son bureau d'affaires en les cité et district de Saint-Hyacinthe, s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'un texte de loi déclarant que la dite cité est devenue propriétaire absolue, par prescription, du sol des rues et avenues telles qu'ouvertes sur son territoire avant l'année 1906, et que le droit à toute réclamation en indemnité est éteint, prescrit et périmé; pour faire ratifier et déclarer valides à toutes fins deux résolutions du conseil municipal du 24 février 1931 et du 4 mars 1931 et un paiement de \$8,000.00 à la Chambre de Commerce en date du 9 mai 1931 et pour autres fins.

St-Hyacinthe, 17 mars 1936.

LA CITE DE ST-HYACINTHE:
T.-D. Bouchard, Maire,
M.-A. David, Greffier.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the city of Saint-Hyacinthe, a politic body duly incorporated, having its main office in the city and district of Saint-Hyacinthe, will apply to the Legislature of the province of Québec, at its next session, for the passing of a text of law stating that the said city has become proprietor by prescription of the land of the streets and avenues opened upon its territory before the year 1906, and that the right to any claim for indemnity is extinguished, prescribed and passed out of date; to have ratified and declared valid for all purposes two resolutions of the municipal council dated February 24th 1931 and March 4th 1931 and a payment of \$8,000.00 to the Chamber of Commerce dated May 9th 1931 and for other purposes.

St-Hyacinthe, March 17th 1936.

CITY OF ST. HYACINTHE
T.-D. Bouchard, Mayor,
M.-A. David, Clerk.
20-27 mars 3-10 avril

LA SANTÉ POUR TOUS

Par les remèdes de Mme Summers

Mesdames. Ne désespérez pas si depuis longtemps vous souffrez. Le traitement de Madame SUMMERS vous rendra la santé. Excellent remède pour personnes maigres et nerveuses. Produits Choixier Enrg. Pommade Bustogonol donnant un résultat aux personnes peu développées. Venez ou écrivez à sa représentante.

Mme M.-B. NUCKLE,
Déménagée à 49 rue Héloïse,
2ième Etage,
Saint-Hyacinthe, Qué.

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

13-20-27m-3a

Petites Annonces

A LOUER

A LOUER. — Logement à louer de cinq pièces avec garage si désiré. S'adresser au No. 46 rue Centrale, Village St-Joseph. jno

A LOUER. — 2 logements modernes de 5 appts, dont l'un avec garage chauffé, coin Bourdages et Trudeau, prix modéré, permis de visiter jusqu'à 9 1/2 hres. S'adresser à Rodolphe Brouillé, 339b Girouard, Tél. 386j. 20m

A LOUER. — Logement à louer de cinq pièces, chambre de bain, cuisine. S'adresser à 75 Laframboise. If.

BUREAUX A LOUER. — Bureaux Edifice Ostiguy. Deux bureaux à louer. S'adresser aux bureaux du "Clairon". (C)jno.

A LOUER. — Logement chauffé, situé dans le plus beau site de la ville. S'adresser à 360 rue Girouard, Ville. jno

LOGEMENT A LOUER. — Passage d'un bout à l'autre, 7 appartements, 3 chambres, garage, etc. Bien situé. S'adresser à J. O. Gauthier, 122 rue Morisson, coin St-Joseph, Tél. 677. 27m-3a

A LOUER. — Logis bien éclairé, ménage fait à neuf, six appartements. Téléphone à 707 sonnez 31.

A LOUER. — Logement (flat) 4 appartements finis en neuf, chauffage à eau chaude, chambre de bain. Au centre de la ville. S'adresser au CLAIRO, Tél. 143. (g)jno

LOGEMENTS A LOUER. — J'aurai plusieurs logements à louer pour le 1er mai prochain. Prix variant de \$10. à

ST-HUGUES

Mardi dernier est décédée Mlle Angéline Beaulieu à l'âge de 24 ans fille de M. Georges Beaulieu sacristain de la paroisse. Les funérailles eurent lieu jeudi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte laisse ses parents deux sœurs Cécile et Anne, un frère Ernest sacristain à la paroisse du Christ-Roi à Saint-Hyacinthe. Nos sympathies.

M. Welley Perron a acheté l'emplacement de Mme Vve Hector Loisel, au village.

M. Jean Letendre a acheté la propriété de M. Georges Côté. — M. Albert Dumaine du 3ème rang a vendu sa propriété à M. Georges Côté.

M. A. Dumaine et sa famille doivent quitter St-Hugues pour aller demeurer à St-Hyacinthe.

Voici le temps des sucres arrivés. Plusieurs ont entaillé, il y a seulement quelques gallons de sirop de fait. Si la température ne change pas la récolte ne sera pas favorable cette année.

ST-JEAN-BAPTISTE

La fête de St-Joseph a été célébrée dignement. Il y eut messe solennelle et nombreuses communions.

Les membres de l'Amicale se réunissaient au Couvent, jeudi dernier. On confectionna plusieurs robes pour les pays de Missions.

Notre paroisse s'est ressentie de la débacle. Plusieurs routes furent inondées.

Les services de téléphone et d'électricité nous manquèrent durant quelques jours.

Mme Raoul Vandal et sa fillette Louise de Saint-Simon ont passé la fin de semaine chez M. Albert Morier.

Mlle Monique Morier est à Beloeil pour quelques semaines.

M. et Mme Léo Lemonde demeurent maintenant à St-Hilaire, au Parc Otterburn.

M. Lucien Fontaine est revenu de la Californie où il était allé passer l'hiver.

Abonnez-vous au "Clairon"



QUAND ILS ACCOURENT TOUS VERS LE PLAT DE FAMILLE !

Votre cœur se réjouira de voir votre famille accourir vers les assiettes de Fèves telles que Heinz les ont cuit au four. D'abord, elles sont le choix de la récolte, puis elles sont trépidantes à la main. Cuites à point dans de vrais fous, trempant dans la sauce sans égale Heinz. Quatre succulentes variétés — dont l'une "à la végétarienne" — sans viande, conviennent particulièrement pour le Carême.

FÊVES CUITES AU FOUR HEINZ



SPAGHETTI QUI EST EXTRA BON

Le délicieux Spaghetti Cuit Heinz assure un repas rapidement servi, économique et satisfaisant... les vitamines et le saveur du lait, du beurre, du fromage doré — les éléments nutritifs du blé de choix — et la vraie sauce aux tomates Heinz.

Commandez une provision de Spaghetti Cuit Heinz aujourd'hui même... ainsi que quelques boîtes de Macaroni Cuit Heinz... à la sauce crème avec fromage... pour varier agréablement vos menus.



LE BUDGET DES VILLES EST EQUILIBRE

L'HON. M. BOUCHARD DÉPOSE LE RAPPORT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES. — L'INNOVATION LA PLUS IMPORTANTE.

Québec, 2. — L'hon. T. D. Bouchard a déposé en Chambre ces jours derniers, le rapport du département des affaires municipales. Ce volume est l'un des plus importants de toutes les publications officielles. Avec la décentralisation des pouvoirs qui caractérise notre système administratif, les municipalités jouent un rôle important dans notre vie nationale, surtout au point de vue financier. On trouvera dans ce volume des renseignements précis. M. Louis-Eugène Beauchemin, directeur de la statistique municipale, a surveillé lui-même la préparation de ce rapport et il a tout disposé de façon à rendre les recherches faciles. Le rapport est précédé d'un résumé très au point fait par M. Jean-Charles Marvey, le directeur provincial de la statistique.

Il y a actuellement dans notre province 1,527 municipalités, dont 1,325 municipalités rurales; celles-ci se divisent en 1,023 municipalités de paroisses et 302 municipalités de village. Les municipalités urbaines, au nombre de 127, comptent 25 cités et 102 villes.

Les biens-fonds imposables, en 1934, s'élevaient à plus de deux milliards, exactement: \$2,184,368,606. Les biens-fonds imposables, mais exempts temporairement, s'élevaient à \$93,390,168, cependant que les biens-fonds non imposables, réalisaient une valeur de \$649,840,443, dont \$553,456,621 dans les municipalités dites urbaines.

Au cours de 1934, les revenus des municipalités ont été de \$55,985,737 et les dépenses ont été de \$62,036,669. Le déficit est donc d'un million de dollars et il est presque tout absorbé par les villes de Montréal et Québec; les autres, en général, ayant bien équilibré leurs budgets.

A la fin de l'année, les municipalités avaient un actif de \$808,470,666. Ce chiffre est sensiblement plus élevé que celui de 1933, alors qu'il s'établissait à \$448,945,531. La voirie municipale est évaluée à \$116,374,075. Le passif des municipalités, comprenant la dette obligataire, la réserve pour dépréciation et fonds d'amortissement, était de \$578,192,445.

Au cours de l'année 1934, le lieutenant-gouverneur en Conseil a approuvé 52 règlements municipaux en vue d'emprunts, qui représentent une somme de \$4,891,283. Ces emprunts ont servi pour les fins suivantes: Nouveaux emprunts, \$3,002,383; consolidation \$1,413,700; renouvellement, \$475,200.

Les emprunts municipaux pour fins de chômage ont été au nombre de 63 et forment une somme de \$20,216,886. Les emprunts scolaires, au nombre de 36, forment un montant de \$1,503,150.

La Commission municipale a accordé des lignes de crédit pour les secours directs, pour \$147,468.

Tous ces règlements ont été approuvés par la Commission. Celle-ci a eu à examiner, en outre, 125 règlements pour autres fins.

Dans son rapport, l'hon. M. T.-D. Bouchard déclare que la création de la Commission municipale a été l'innovation la plus importante, dans ce domaine, réalisée par l'hon. L.-A. Taschereau, qui fut ministre des affaires municipales jusqu'à l'an dernier.

"Mon prédécesseur", dit-il, "a réalisé que la création d'un organisme comme la commission municipale s'imposait en vue de sauvegarder le crédit de nos municipalités, gravement atteint par la crise".

Le ministre ajoute:

"Les circonstances actuelles attestent hautement de sa prévoyance en cette occasion, car je crois sincèrement qu'aujourd'hui le crédit des municipalités de la province est égal, sinon supérieur, au crédit des municipalités de toutes les autres provinces".

POINTS A CONSIDERER CHEZ LES REPRODUCTEURS

ON PEUT ACCROÎTRE LA PRODUCTION MOYENNE DES VACHES LAITIÈRES ET DES POULES PONDEUSES SANS AFFAIBLIR LA VIGUEUR DE LEUR CONSTITUTION.

Les grosses productions sont encore très recherchées chez toutes les catégories de bestiaux, et cependant beaucoup d'éleveurs trouvent que les animaux, génisse ou taureau, dont la mère a donné pendant plusieurs années de suite des productions supérieures à la moyenne, se vendent beaucoup plus aisément aujourd'hui que ceux provenant d'une mère qui n'a donné qu'une production phénéménale. Ce changement d'attitude se comprend très facilement. Ces records phénoménaux causent aux vaches de terribles fatigues et ont souvent de très mauvais effets sur la santé et les organes reproducteurs de la bête.

On peut affirmer sans crainte d'être contredit que l'on peut encore beaucoup accroître la production moyenne, aussi bien des vaches laitières que des poules pondeuses, sans affaiblir la vigueur de leur constitution ou leur capacité de reproduction. Il peut être utile à ce sujet de rappeler certains facteurs que tout le monde devrait avoir à l'esprit, spécialement ceux qui s'occupent de volailles.

Comme les catégories des oeufs sont basées en partie sur le poids, il est vivement à désirer que les oeufs pondus soient plus gros et que la production moyenne des basses-cours soit augmentée en même temps. Trop souvent cependant on donne trop d'attention à la capacité de ponte et trop peu à la vigueur des oiseaux au moment de l'accouplement. Nous ne voulons pas dire que l'on ne peut pas obtenir une progéniture saine d'une poule qui a pondu 300 oeufs, mais il arrive souvent que ces poules à "300 oeufs" manquent de vigueur, et l'on résiste difficilement à la tentation de les mettre dans le parquet d'accouplement.

L'élevage des volailles de

Le docteur dit LE MAL DE REIN

Le lumbago, l'urination fréquente et difficile, le catarrhe de la vessie, sont soulagés promptement avec les pilules

REINOL

A chaque saison nettoyez votre rein avec les pilules REINOL et vous éviterez plusieurs maladies.

50¢ En vente partout

donne le Docteur Rajotte à ces éleveurs. L'alimentation de la femelle nourricière semble être l'un des items les plus importants pour l'éleveur d'animaux à fourrure, et du soin judicieux apporté par celui-ci à la ration alimentaire dépend beaucoup la réussite.

Il est donc recommandé aux éleveurs de donner une copieuse ration de viande rouge de muscle de bœuf ou de cheval, additionnée d'environ 25% de panse de bœuf. Un bon biscuit et une mouture doivent accompagner cette ration dans les proportions voulues. Les vitamines sont encore un item à ne pas être négligé et c'est ici que les éleveurs en trouveront une abondante source dans la levure de bière et dans une huile de foie de morue de qualité choisie. Enfin, la clef du succès pour éviter les troubles chez les jeunes carnivores, notamment les renardeaux, les visons, les jeunes chiens et les jeunes chats, se manifestant par des convulsions et des troubles nerveux, serait de donner à la femelle parturiente une quantité abondante de substances minérales, soit sous forme d'os mous, d'os broyés et du lait de vache bien frais.

Les jeunes animaux sont toujours grandement enclins au ravage des ascarides ou vers ronds intestinaux. Chez les renardeaux, il est à conseiller de donner une capsule vermicide au jeune animal, vers l'âge de trois semaines; il est bon de faire jeûner celui-ci environ une couple d'heures avant de lui administrer cette capsule, en le séparant de sa mère, et d'attendre environ une heure après l'administration avant de le remettre dans son nid. Les éleveurs de visons auront la précaution de bien remplir le nid de la femelle avec de la ouate de bois, ou de la paille et d'éviter qu'il n'y ait aucune trace d'humidité dans la cabane; et pour ce faire, ils devront pratiquer des ouvertures suffisantes pour créer une aération parfaite du nid.

Le Service de la Chasse et de la Pêche maintient un bureau d'informations à St-Hyacinthe et à Québec spécialement destiné à rendre service aux éleveurs d'animaux à fourrure.

LE CLUB ST-GUILAUME

Une organisation qui a fait belle figure durant la saison qui vient de finir.

Cette organisation sportive formée par des gens de Saint-Guillaume d'Upton se compose comme suit: Président: Lorenzo Morvan, Vice-Président: Raoul Groulx, Directeurs: Dr Samuel Vanasse, Eugene Turcotte, Ernest Pontbriand et Edouard Beaudette, Gérant: Royal Vadeboncoeur.

L'équipe se compose comme suit: But: R. Courchesne, R. Cournoyer; Défenses: A. Vincent, G.-E. Vanasse, C. Lalanette; Centres: L. Larocque, H. Dupuis, G. Cartier; Ailes: C. Beaudette, F.-N. Vanasse, P.-E. Gauthier, G.-E. Beaudette, Jean-Marc Vanasse (joueur du Lafontaine Junior). Arbitre: Lucien Vadeboncoeur.

Cette aggrégation formée des joueurs de Saint-Guillaume fit belle figure durant la saison 1935-1936. Elle en vint aux prises avec plusieurs des plus importantes équipes des villes et paroisses environnantes.

Voici la liste des joutes disputées à la patinoire de St-Guillaume:

St-Guillaume, 3, Acton Shoe, 0; St-Guillaume, 6, Sorel (M.-D.), 2; St-Guillaume, 12, Acton Shoe, 4; St-Guillaume, 5, Drummondville (St.-Louis), 2; St-Guillaume, 7, St-Hyacinthe (Jeunes Gens), 1; St-Guillaume, 2, Sorel (Degrandpré), 5; St-Guillaume, 8, St-Bonaventure, 4; St-Guillaume, 5, Sorel, 3; Sorel (Degrandpré), rel (Degrandpré), 3; St-Guillaume, 4, St-Hyacinthe (Gotham), 1; St-Guillaume, 1, St-Hyacinthe (Gotham), 5; St-Guillaume, 3, Drummondville (Red Wings), 5; St-Guillaume, 2, Drummondville (Red Wings), 5; St-Guillaume 9, Pierreville, 6; St-Guillaume, 10, Pierreville, 4; St-Guillaume, 1, St-Bonaventure, 2; St-Guillaume, 5, Consolidated Silk (St-Hyacinthe), 1; St-Guillaume, 4, Consolidated Silk (St-Hyacinthe), 6.

A tous ces clubs visiteurs un cordial merci et une sincère bienvenue pour l'an prochain.

Le St-Guillaume gagna donc 11 parties, en perdit 6 et fit 1 nulle.

Le Bureau de Direction et les joueurs remercient très sincèrement tous les nombreux spectateurs et supporters pour leur bel esprit sportif et pour leur grand encouragement.

Abonnez-vous au "Clairon"

NOS INSTITUTIONS ET LEURS PROGRES

UN ARTICLE DU "CANADA" SUR LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA MERCANTILE.

M. Marcel Clément, rédacteur financier du journal "Le Canada", vient d'écrire l'article suivant sur deux institutions qui font honneur aux Canadiens-Français:

La publication des rapports annuels de nos principales entreprises commerciales, industrielles et financières se poursuit sans interruption depuis le commencement de l'année. C'est ainsi qu'aujourd'hui la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie et la Mercantile publient dans nos pages leur bilan. S'il nous fait plaisir de constater les progrès marqués par les différentes entreprises canadiennes, nous éprouvons toujours une vive joie à commenter les rapports encourageants des compagnies essentiellement canadiennes-françaises.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

L'analyse de l'état financier de cette entreprise, à la fin de l'année fiscale terminée, le 31 décembre 1935, révèle d'intéressants développements. En effet, son actif global est de \$3,051,054, contre \$2,693,541 en 1930, au début de la crise. Quant à son passif, qui n'était que de \$49,237 à cette époque, il atteint aujourd'hui \$184,134, soit un infime accroissement par rapport à l'augmentation de l'actif au cours de la plus grande dépression économique jamais vue au pays. Quant à l'état des assurances en vigueur, il s'élève actuellement à \$40,551,739 contre \$21,485,744 à la fin de 1930, soit un accroissement de plus de \$19 millions durant les cinq derniers ans. Une telle augmentation du volume des affaires n'a pas été sans répercussion sur les recettes enregistrées, comme le démontre clairement le total de \$552,495 atteint l'an dernier, par comparaison à \$86,663 seulement à la fin de la première année de la crise.

Il va sans dire que les actionnaires et clients de cette entreprise trouveront ce rapport fort satisfaisant, s'ils tiennent compte de l'état actuel des conditions économiques au pays. Nous attirons particulièrement leur attention, de même que celle de nos lecteurs sur l'intéressant tableau comparatif publié par la compagnie. Ils y constateront que cette entreprise a marché à pas de géant durant les vingt dernières années. Tout le mérite revient assurément à son habile conseil d'administration, composé de personnalités fort en vedettes dans les milieux financiers canadiens-français. Bien que les progrès accusés par cette compagnie soient des plus satisfaisants, surtout depuis 1925, on doit admettre toutefois qu'ils ne sont pas tels qu'ils devraient être.

En effet sur un total de plus de 500 compagnies d'assurance-incendie dans la province, il y a moins de 10% qui appartiennent aux nôtres, et les primes perçues par ces dernières correspondent à peine au douzième du total des primes versées, qui s'élevait à \$13,172,729 en 1934, d'après les dernières statistiques publiées. Il y a là matière à réflexions sérieuses de la part des Canadiens-français, qui forment 80 pour 100 de toute la population de la province. La nécessité d'être bref nous oblige à procéder immédiatement.

UNE RESOLUTION

Enfin nous n'insisterons pas plus qu'il ne faut — et cela pour des raisons que nos lecteurs devinent — sur la résolution No 10, relative à l'établissement d'une maison de religieux francophones canadiens-français dans notre diocèse à majorité française. Disons simplement qu'il n'en existe aucune — nous ne parlons en effet que des communautés d'hommes — au grand détriment de notre classe ouvrière dans le district métropolitain de Windsor. Dévoilons-nous un secret en disant que des démarches dans ce sens ont déjà été faites dans le passé, mais sans aucun résultat. Espérons que la voix collective d'une association parfaitement représentative éveillera de plus sympathiques échos auprès de qui de droit... J. L.

La Feuille d'Erdre, ... Tecumseh, Ont.

Cette Réelle Saveur de Hollande

40 ONCES, \$2.65

26 ONCES, FLACON PLAT, \$1.90 85¢

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande — Maison fondée en 1695. 149F

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

POULES COUVEUSES ET INSECTICIDES

L'onguent bleu que l'on frotte en petite quantité autour de l'anus et sous les ailes, est l'un des moyens employés pour débarrasser les poules de leurs poux, mais il faut bien se garder de l'employer sur les poules couveuses, nous dit l'Aviculteur du Dominion dans son rapport, parce que les oeufs n'éclosaient pas; il suffit en effet qu'une petite quantité d'onguent souille la coquille de l'oeuf pour que le poussin en cours de formation s'empoisonne.

Le Service de l'Aviculture des Fermes expérimentales fédérales a conduit des expériences pour voir si le traitement des poules à l'onguent bleu pendant la saison d'accouplement exerce quelque effet sur l'aptitude à l'éclosion des oeufs couvés dans un incubateur. Les résultats indiquent qu'il est possible que l'aptitude à l'éclosion soit affectée parce que l'onguent peut se répandre sur les oeufs juste après la ponte, affectant jusqu'à un certain point l'aptitude à l'éclosion; les volailles ne devraient donc jamais être traitées à l'onguent bleu au moins pendant la saison d'accouplement, ou un mois avant cette saison.

Les poires viennent au premier rang parmi les conserves de fruits exportées par le Canada sur les îles britanniques. En 1935, il s'est exporté 236,000 caisses de conserves de poires sur la Grande-Bretagne, soit 15,000 caisses de plus qu'en 1934.

UN PROJET PRATIQUE

Le projet de M. Demers est pratique. Il est le produit de sa longue existence au milieu des populations agraires. Homme d'énergie et de travail, M. Demers sait par expérience personnelle que ce ne sont pas les discours et les grandes phrases qui font le succès, mais l'action intelligente, la coordination des efforts vers un but pratique. Conséquemment, il se rend compte de l'incohérence des activités déployées par les gouvernements pour remédier à l'état actuel et reconnaît que le "secours directs" est un voyage direct vers la banqueroute des municipalités, des villes et du pays.

Nous espérons que nos hommes d'Etat de la Saskatchewan feront plus que "prendre en considération" le projet de M. Demers. Car, aussi longtemps qu'il restera au stade de "la considération", il sera inefficace, comme bien d'autres mesures qui n'ont pu faire le bond de l'abstraction au réel. — Joseph Valois, o. m. i.

Le Patriote de l'Ouest, ... Prince-Albert, Sask.

RADIO-CANADA

On suggère, dans une certaine presse, que Radio-Canada renonce à l'exploitation par elle-même de stations de T. S. F., mais, qu'elle donne un service aux exploitants privés dans les diverses régions du pays. La suggestion devient inopportune en regard du chiffre d'émmissions accepté par les postes privés lorsque la Commission, qui n'avait pas encore alors ses propres studios, trouvait tout de même le moyen d'élaborer de forts jolis programmes. Les postes privés engagés par contrat avec des maisons de commerce les refusaient: autant dire que si Radio-Canada renouvait à cette méthode, son existence serait inutile.

La Riposte, ... Montréal.

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. L'on ne veille que sur ce qu'on aime. Surveiller, c'est donc avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance. — Lacordaire.

Le froid constant du KELVINATOR

protège les aliments sauvegarde la santé ECONOMISE L'ARGENT

Les variations de la température qui produisent la contamination et le gaspillage, sont impossibles avec le Kelvinator; car ce fameux réfrigérateur électrique fournit un froid constant, à la température appropriée. Dans un Kelvinator, la nourriture conserve sa fraîcheur. Rien ne se corrompt, rien ne se gaspille. Les surplus peuvent être conservés et accommodés en mets délicieux. Vous bénéficiez aussi de l'économie qui résulte de l'achat à des prix d'au-baines, de quantités importantes d'aliments périssables. Vous savez que leur état de fraîcheur se maintiendra pendant de longues périodes, avec le Kelvinator.

Modèles accessibles à chaque budget. Rien qu'un petit paiement comptant; le solde à termes commodes.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Minimum des prix réduits: adulte, 50c., enfants, 25c.
Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents

CANADIEN NATIONAL



HE - E. E. LE SAUTEUR, Gérant

GÉRARD CÔTÉ
À L'ENTRAÎNEMENT

Le jeune athlète local se prépare en vue du marathon de Boston.

Gérard Côté, le jeune et déjà célèbre athlète de Saint-Hyacinthe, gagnant du dernier derby de douze milles au congrès des raquetteurs à Québec et gagnant également de plusieurs autres courses sur longue distance, continue son entraînement en vue du prochain marathon de Boston.

Côté termine cette semaine la partie la plus intensive de son entraînement, ayant couru en tout une distance de 1435 milles. Il est maintenant en superbe condition et compte bien se distinguer à Boston, le 20 avril prochain.

Le marathon de Boston est en Amérique la course classique par excellence. Voilà quarante années qu'il est couru et c'est la plus ancienne course du genre sur le continent. Depuis le fameux Edouard Fabre, aucun Canadien-français n'a gagné le marathon de Boston.

Côté espère bien causer une surprise à ses nombreux amis et admirateurs en se classant premier. Il est évident qu'une telle victoire lui vaudrait le droit de représenter notre pays aux prochains Jeux Olympiques de Berlin, du 1er au 15 août 1936.

Lors du marathon de Yonkers, N. Y., l'automne dernier, Côté s'est particulièrement distingué et les rédacteurs sportifs des grands journaux américains ont vu en lui une étoile naissante. Côté sera donc surveillé de près lorsqu'il s'alignera pour la course classique de Boston. On nous dit même que ce serait l'intention de plusieurs de ses adversaires de chercher à l'embouteiller sur le parcours, afin qu'il ne puisse se dégager assez rapidement pour gagner la course. Mais le jeune athlète local a bon pied et bon œil et il saura bien se tirer d'affaires.

Côté partira pour Boston quelques jours avant la course, qui sera disputée le 20 avril. Il sera probablement accompagné de quelques partisans de Saint-Hyacinthe qui feront le voyage avec lui.

FEU M. AIMÉ CARDIN

En cette ville, le 27 mars, au no 56 rue Piété, est décédé M. Aimé Cardin, à l'âge de 62 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie-Anne Perreault, trois filles, Mme Raymond Guilbert (Rita), Rév. Soeur Marie de l'Enfant-Jésus, des Soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa, et Mlle Germaine; trois frères, Israël, Er-

Un thé pour toutes les bourses

THÉ "SALADA"

à la clémence de la température et aux pluies. Le manque de neige et de froid est défavorable aux fabricants de sirop.

Il reste à souhaiter que les conditions s'améliorent et que cette année, la production du sirop d'érable soit un peu plus abondante qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Le sirop obtenu à date est d'excellente qualité mais par malheur, il n'y en a pas beaucoup.

LES ÉRABLES COULENT PEU

La coulée des érables, la plupart entaillée depuis environ quinze jours, n'est pas aussi bonne qu'elle devrait l'être. Cet état de choses est dû

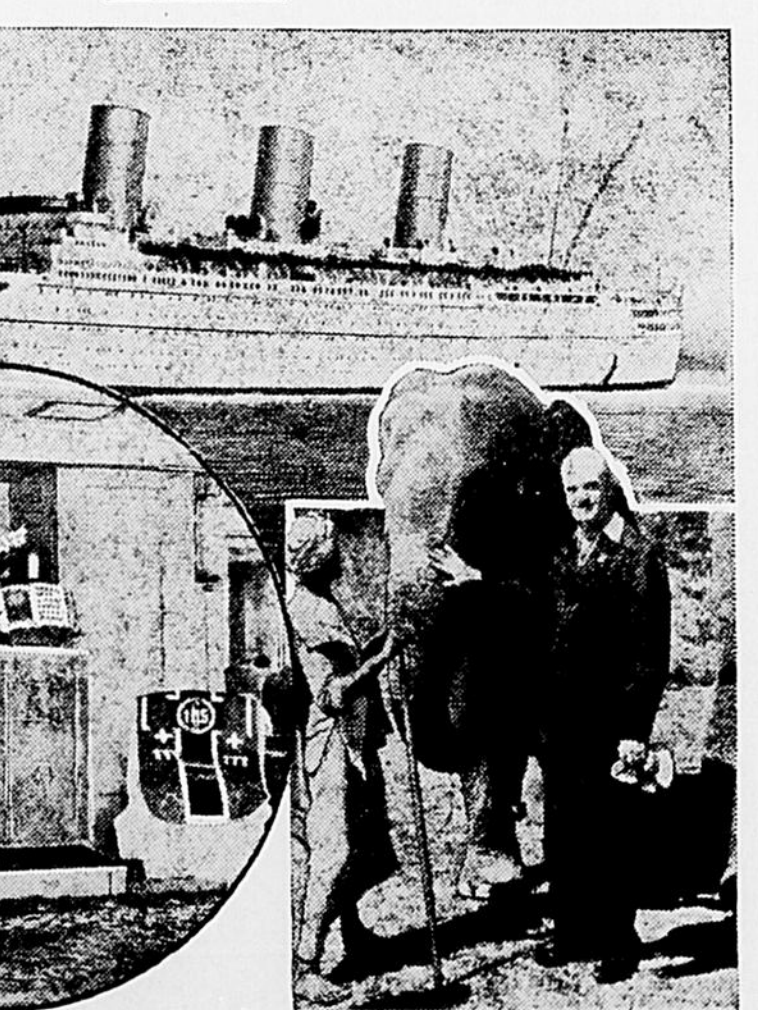
Lapins Lapins

Suis acheteur au p's haut prix du marché et ce pour livraison immédiate de 10,000 lapins vivants de 5 livres et plus. Ecrire à

MR. M. LEGRAND
Boîte Postale 60, Granby, P.Q.
qui viendra les chercher sur place.

La messe à bord de l'“Empress of Britain”

Le Père Lallou, de Philadelphie, chapelain de la croisière mondiale.



En haut—Le paquebot “Empress of Britain,” 42,500 tonnes, le plus gros de la flotte du Pacifique Canadien. En bas, à gauche—L'autel où la messe est dite chaque dimanche pour les passagers de la croisière autour du monde. A droite — Le Père W. J. Lallou, photographié à Ceylan.

Le grand paquebot canadien “Empress of Britain,” qui pour suit en ce moment sa croisière annuelle autour du monde, compte parmi ses passagers et son équipage un bon nombre de catholiques. La présence, à bord du navire, d'un chapelain catholique, permet à ces personnes d'assister à la messe le dimanche et de remplir commodément, pendant toute la durée de ce long voyage, leurs devoirs religieux. Le chapelain de la croisière, cette année, est le Père W. J. Lallou, professeur au Séminaire St-Charles, de Philadelphie. L'an dernier, l'abbé J. A. Beaudin, aumônier du Mont-St-Louis, de Montréal, remplissait cette charge.

Interviewé par le représentant d'un journal catholique de Mon-

Entre autres attentats pour lesquels Bentz était recherché par la police mentionnons le hold-up à la filiale de la Banque Canadienne Nationale à Granby. On se souvient qu'en cette occasion la bravoure du gérant, M. Armand Thibaudau, força les trois bandits à se sauver sans avoir pris d'argent. M. Thibaudau fut blessé sérieusement à la tête, lorsqu'un des gangsters tenta de l'assommer avec la crosse de son revolver et il dut passer plusieurs semaines à l'hôpital.

Bentz faisait partie de la redoutable bande de gangsters commandée par “Machine-Gun” Kelly, laquelle se rendit coupable du rapt sensationnel du jeune Weyerhaeuser, fils d'un millionnaire américain.

FABRICATIONS CANADIENNES

Il se fabrique des engrais chimiques de haute qualité au Canada.

Peu de gens se rendent compte de l'importance de la fabrication des engrais chimiques au Canada. Il se fabrique de très grandes quantités de sulfate d'ammoniaque, de phosphate d'ammonium, de superphosphate, de cyanure, d'engrais organiques et mélangés dans les différentes parties de notre pays. La capacité des usines canadiennes pour la fabrication de ces produits est bien supérieure aux besoins et elle le sera encore quelque temps. Comme l'industrie est relativement nouvelle au Canada, ces usines sont munies du matériel le plus moderne et suivent les derniers procédés de fabrication, aussi, les produits obtenus sont de haute qualité.

L'emploi des engrais augmentera sans doute au Canada avec la production des récoltes, mais la consommation de ces produits au Canada est encore faible par comparaison à celle des autres pays. Par exemple, le Canada n'en consomme guère qu'environ 200,000 tonnes; les États-Unis en utilisent 3,750,000 tonnes, la Grande-Bretagne 1,500,000, la France 3,500,000 et l'Allemagne 6,000,000 tonnes.

LE VRAI REMÈDE

Quelles que soient les causes de la dépression actuelle, on ne peut en guérir les effets si l'on n'applique pas des remèdes appropriés à la racine même du mal: la ferme, le fermier et sa famille.

Les symptômes de notre problème agricole nous sont connus. D'ailleurs, qui de nous n'en a pas ressenti les effets ? Dans nos campagnes, trop de cultivateurs se sont endettés chez le marchand du village, chez le charbonnier, chez le forgeron, chez le charpentier. Trop de fermes sont hypothéquées, souvent pour un montant plus élevé que leur valeur marchande. Au prix pour lequel se vendent les produits agricoles, après avoir vécu et payé les impôts, ces agriculteurs ne peuvent rencontrer les intérêts des montants d'argent qu'ils doivent.

Il arrive aussi parfois qu'il en coûte trop cher pour rendre les produits de la ferme sur les marchés. Par manque d'organisation, par défaut d'organisation coopérative, par ignorance presque absolue des principes de la coopération, par individualisme outré, trop de fermiers ne peuvent obtenir pour les produits de leurs fermes, les revenus qu'ils en retireraient s'ils étaient organisés dans des associations professionnelles puissantes, à base de véritable coopération.

Avec cela, toujours par manque d'organisation coopérative ou par manque de confiance dans de telles organisations, les fermiers qui vendent trop bon marché les produits de leurs fermes, doivent payer des prix fort élevés pour tout ce qu'ils achètent: que ce soit des instruments aratoires, des engrais chimiques ou tout simplement, de la ficelle d'engrangement.

Ce qui vient compliquer encore cette situation, c'est que trop de nos agriculteurs se sont spécialisés dans certaines cultures qui peuvent être payantes pendant un certain temps, et cela, en oubliant complètement qu'ils avaient des familles à nourrir, à vêtir, à établir plus tard; et comptant sur le marchand du village pour leur fournir, à prix d'argent, des denrées qu'ils auraient pu produire sur leurs fermes.

Quand les enfants grandissent, les parents ne purent les établir. L'argent qui eut pu servir à ces établissements fut dépensé quelquefois chez les marchands du village, le plus souvent, chez des mar-

chands inconnus, étrangers, et pour empirer encore la situation, ces enfants, n'ayant pas appris à faire produire à la ferme tout ce qu'il faut pour les besoins de la famille, sont bien armés qu'ils auraient pu l'être dans la lutte pour la vie à la campagne. Incapable d'établir ses enfants, le père de famille a souvent dépensé de forts montants pour une auto ou pour d'autres machines aratoires dispendieuses et peu employées, ou encore pour d'autres dépenses incompatibles avec l'établissement futur de ses enfants.

Le vrai remède, le seul remède, c'est le retour à la culture familiale, le développement d'un sain esprit rural... même chez nombre de ruraux.

J.-Ernest Laforce.

EXCELLENT RAPPORT DU SYNDICAT OUVRIER
(Suite de la page 1)

Leblanc, O. Poulin, A. Létourneau et Ed. Cardinal.

Les officiers sont: Président, O. Robert; vice-président, A. Blanchard; secrétaire, P. Lord; comité de surveillance, O. Poulin, A. Létourneau et Ed. Cardinal. A une assemblée subséquente, les directeurs éliront un gérant en remplacement de M. François Leclair.

Le rapport du président O. Robert aux actionnaires est précédé du préambule suivant: Messieurs les Actionnaires, — Pour la 19ième année consécutive la Direction du Syndicat Ouvrier a l'honneur et le plaisir de vous soumettre le rapport annuel des opérations de votre société de Boulangerie Coopérative pour l'année 1935-36 qui s'est terminée le 29 février 1936.

“Vous constaterez également par le Bilan soumis qu'après 19 années d'opération la situation de votre Syndicat est plus que satisfaisante.

“La Direction doit rendre hommage à notre population pour son concours apporté, pour la confiance manifestée et la coopération donnée par les membres du Syndicat Ouvrier durant cette dernière année, car c'est à cause de cette collaboration donnée que votre Direction peut vous soumettre son rapport 1935-36 qui démontre une production maintenue sur les années dernières malgré la situation assez difficile que traverse notre population.

“L'année s'est terminée avec des profits de \$1,348.01 que la Direction a réparti comme suit: \$517.00 pour réserve de Dépréciation, \$354.64 pour Dividende aux Actionnaires et porter la balance au compte de Profits et Pertes.

“Nous nous permettons encore une fois de vous rappeler que vous tous pouvez aider la Direction de votre Syndicat, qui en soi est votre affaire, par votre collaboration comme clients, en sollicitant vos amis pour les intéresser à votre Boulangerie Coopérative et en agissant de la sorte soyez convaincus que votre société connaîtra des succès plus grands encore dans l'avenir que ceux connus dans le passé.

“Le Bilan ci-annexé démontre que vos Actions de \$5.00 ont une valeur de \$15.00; celles de \$1.00 de \$3.12.”

Un dividende au taux de 6 1/2% a été déclaré pour le terme qui vient de finir. Ce dividende sera payable jusqu'au 30 juin prochain aux actionnaires inscrits à la fin du terme finissant le 29 février 1936.

Tel que statué par les règlements de la Société le Dividende sera payé en Bons aux Actionnaires qui se présenteront porteurs de leurs certificats au bureau de la Société, dans le délai fixé par le présent avis.

ST-DAMASE

Dimanche le 29 mars, il y eut un parti de sucre à la cabane de M. Irénée Beauregard en l'honneur du Très Rév. Père Ferdinand Coiteux, gardien du Couvent des PP. Franciscains à Montréal, de MM. Godfroy, Louis et de Mlle Cécile Pilon de Montréal et de Mlle Béatrice Coiteux, G. M. de Trois-Rivières.

Étaient présents: M. et Mme Joseph Guillet, M. Emile Coiteux, M. et Mme Antoine Coiteux, M. et Mme Nap. Ouimet de St-Césaire, M. et Mme Notaire Bruneau, M. et Mme Lionel Tétrault, M. Irénée Beauregard, M. et Mme Elphège Bachand, M. et Mme Gertrude, M. et Mme Gilberte Ouimet de St-Césaire, M. Alphonse Guillet, Mlle Yvette Malouin, M. Lucien Marcell, Marie-Pauline, Gertrude Guillet, Ferdinand, Maximilien, Claire et Lucile Coiteux, P. Beauregard, Madeleine Bachand, Suzanne, Fernand et René Bachand, Albert, Conrad et Robert Coiteux, Pierrette Brunem.

Le T. R. P. Ferdinand qui n'était pas revenu aux sucres dans sa paroisse natale, depuis 30 ans, a manifesté une joie exubérante; on fit honneur au dîner aux crêpes, si appétissantes, dans la montagne, à la trépanette et à la bonne tire d'érable. Tous s'amuseront et retourneront gaiement, emportant un souvenir inoubliable de la cabane à sucre.

Le soir les gens de Montréal prirent le souper chez M. et Mme Elphège Bachand et se joignirent à eux M. et Mme Notaire Coiteux de St-Damase qui n'avaient pu assister au parti de sucre.

Vers 9 heures tous retournèrent enchantés de leur voyage.

• • •

Nécessités saisonnières

Un agriculteur retourne à la ferme tout à fait ivre. Il rencontre le propriétaire.

— Enfin, patron, l'été... y fait si chaud, faut bien se rafraîchir.

— Alors, vous ne buvez pas l'iver ?

— Oh ! si, patron... faut bien se rafraîchir.

• • •

On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation. — J. J. Rousseau.

Obéir, c'est aller au Paradis sur les ailes d'un autre.

PROTEGEONS-NOUS CONTRE LA FIEVRE TYPHOÏDE
(Suite de la page 1)

Les légumes mangés crus peuvent être contaminés par l'eau d'arrosage, les engrais, les infiltrations d'eaux infectées.

Les mollusques peuvent être contaminés par le voisinage des déversements d'égouts ou par toute eau souillée.

Les personnes qui ont soin du malade et qui ne se lavent pas les mains peuvent se contaminer ou contaminer les autres en touchant aux aliments.

Les porteurs de germes sont dans le même cas.

Les mouches qui naissent et se développent dans le fumier, les matières fécales et les matières en putréfaction, y prennent le germe de la typhoïde qu'elles transportent sur les aliments et même sur les lèvres et les mains des gens.

Déclaration obligatoire: dans les 24 heures, à l'autorité sanitaire municipale, par les médecins, les chefs de famille ou d'institutions qui ont connaissance ou ont raison de croire qu'il existe un cas de maladie.

Pénalité pour défaut de déclaration: \$20.00 d'amende par jour de retard.

Isolément—Malade doit être isolé avec sa garde-malade dans une chambre séparée dont tous les meubles inutilisés et les tentures seront enlevés (Isolément pas obligatoire, mais éminemment désirable).

Transport des malades. Une personne souffrant de fièvre typhoïde ne peut être transportée d'une municipalité dans une autre que 24 heures après qu'avait été donné au secrétaire-trésorier de la municipalité où elle se rend; cet avis doit désigner l'endroit où va le malade et le nom de la personne chez qui elle demeurera. Le transport ne peut se faire que dans une ambulance ou un véhicule particulier. La garde-malade seule peut accompagner le patient. Le véhicule quel qu'il soit devra être ensuite lavé et désinfecté.

Inhumation. Si le malade meurt envelopper le cadavre dans un drap imbibé d'une solution désinfectante approuvée par les Règlements provinciaux d'hygiène et le déposer dans un cercueil sans retard. Si le corps doit être transporté dans une autre municipalité, on doit se servir d'un cercueil métallique ou doublé en métal hermétiquement soudé. Les funérailles publiques sont permises. Il est défendu de poser des draperies ou autres décorations funéraires dans la chambre d'exposition.

MESURES DE PREVENTION.

1o.—Rapporter le cas de typhoïde au bureau de santé.

2o.—Vaccination antityphoïdique de tous les contacts.

3o.—Désinfection: (a) des déjections du malade, (b) des objets de toute espèce qui lui servent.

4o.—Si le malade, ou sa famille, fait le commerce du lait, le faire cesser tant que l'autorité sanitaire municipale n'a pas désigné une personne étrangère à la maison pour s'en occuper, laquelle personne, avec ses aides, ne doit avoir aucun accès à la maison ni rapport direct ou indirect avec ceux qui y résident. Cette restriction ne cesse que sur un permis de l'autorité sanitaire municipale.

5o.—Les bouteilles à lait ne doivent être reprises par le livreur qu'après la fin de la maladie.

6o.—Si la maladie provient de l'eau d'un puits, le désinfecter, ou le condamner s'il est en contre-bas de la source d'infection (étanche, écurie, porcherie, tas de fumier ou autre cause de contamination).

7o.—Éviter de se baigner dans une eau suspecte.

8o.—Faire bouillir l'eau suspecte avant de s'en servir comme breuvage ou pour les besoins de la cuisine ou de la toilette.

9o.—Laver dans l'eau bouillie les légumes mangés crus.

SOINS DU MALADE.

1o.—Appeler un médecin sans retard.

2o.—Isolément du patient, si possible.

3o.—Ne permettre qu'à la garde-malade d'entrer dans la chambre du malade.

4o.—Tenir le malade soigneusement propre et tremper tous les linges qui lui ont servi dans une solution antiseptique.

5o.—Désinfecter les urines et les selles du malade avant de les jeter.

6o.—Désinfecter, après chaque usage, le bain, le couvert et les ustensiles du malade.

7o.—Laver tous les jours et aussi chaque fois qu'ils sont souillés le plancher et les meubles.

8o.—Désinfecter les vases et les v. c. après chaque usage.

9o.—La garde-malade se lavera les mains chaque fois qu'elle sera appelée à donner des soins au malade.

DESINFECTION.

a) Lingés et literie.—Détruire ceux qui n'ont aucune valeur; mettre à l'évêque ou faire bouillir les autres pendant 30 minutes.

b) Vaisselle, verrerie, ustensiles.—Laver à l'eau bouillante et rincer à l'eau bouillie ou laver dans une solution désinfectante suivante: acide phénique, 1 once (2 cuillerées à soupe) dans 1 gallon d'eau; eau de Javel, 1 cuillerée à soupe dans 1 gallon d'eau; chlorure de chaux, 6 onces (12 cuillerées à soupe) dans 1 gallon d'eau.

c) Selles et urine.—Y jeter à quantité égale une des solutions suivantes: chlorure de chaux, acide phénique, 4 onces (8 cuillerées à soupe) dans 1 gallon d'eau; lait de chaux.

Les plus bas taux en ville

ASSURANCE AUTOMOBILE

CHAR PRIVE, CAMION, TAXI MARCHANDISES EN TRANSIT

Police garantie par les Lloyd's d'Angleterre de renommée internationale, aussi compagnies essentiellement canadiennes.

Autorisation des cie pour ajuster toutes réclamations localement.

CAMILLE MERCURE

(Succ. Bouchard & Mercure Enrg.)

COURTIER EN ASSURANCES GÉNÉRALES

9 rue St-Denis Tél. 98-800w St-Hyacinthe.

NOUVEAUX PRIX DU CHARBON POUR LE PRINTEMPS

Charbon Ecossais Domestic, Egg, Stove et Chestnut

\$12.00 LA TONNE DE 2000 Lbs

Ces prix sont pour le mois d'avril seulement. Nous sollicitons votre encouragement.

GOBEILLE & PERREAULT

Tél. 953, 239 Cascades. SAINT-HYACINTHE

LA RESORPTION DU CHOMAGE

(Suite de la page 1)

parmi ceux qui réclament du secours direct il s'est trouvé de trente à quarante pour cent de chômeurs qui n'avaient aucun titre véritable à ces secours, soit qu'ils n'étaient pas dans une nécessité absolue de ces secours, soit qu'ils étaient des chômeurs de tout temps et de toute époque.

Pour avoir une idée de ce qu'a coûté le secours direct rappelons que sur le train que marchaient les dépenses quand la direction du chômage a été confiée à notre député il en coûtait plus que vingt-cinq millions de dollars par année au gouvernement fédéral, au gouvernement provincial et à nos municipalités pour le maintien de ce système dans notre seule province.

Et ces vingt-cinq millions étaient dépensés en pure perte.

M. Damien Bouchard, le nouveau directeur provincial du chômage, a décidé de faire servir ces derniers dépensés en pure perte à créer du travail pour les chômeurs et des valeurs pour la province et nos municipalités.

On ne retombera pas dans l'erreur dans laquelle on a versé lors de la première expérience des entreprises de secours contre le chômage. Seules les personnes reconnues comme des sans-travail nécessaires seront admises sur les nouveaux chantiers de secours et le travail sera distribué quant au nombre d'heures suivant les échelles de secours direct actuellement établies avec, peut-être, un pourcentage additionnel pour augmenter quelque peu ce que retirent actuellement les secourus.

Ceci garantira les finances publiques contre un accroissement de dépenses. M. Bouchard espère même baisser ces dépenses car il est certain que les listes de secourus seront diminuées du nombre assez considérable de chômeurs qui préférèrent ne pas travailler.

Il est trop tôt pour donner les détails du nouveau plan de lutte contre le chômage mais il paraît universellement approuvé dans notre province. Tout le monde voit d'un bon œil la récupération en oeuvres utiles des millions de dollars qui sont perdus à l'heure actuelle.

M. Bouchard s'est immédiatement mis à l'organisation de son plan après que le secours aux chômeurs eut été placé sous son administration. Lundi il a rencontré le général E. de B. Panet, le président du comité de chômage de la ville de Montréal. Aujourd'hui il doit être à Toronto pour avoir une entrevue avec le chef du département du secours aux chômeurs de la province sœur et avec le directeur du Service Ontarien de la pension aux vieillards. Lundi prochain il rencontrera les représentants des grandes organisations ouvrières de la province pour connaître leurs vues. Dans l'après-midi il discutera de son plan avec les représentants du conseil municipal de Montréal.

Quand notre député aura consulté les chefs des grands corps intéressés il dressera son plan et en soumettra les détails au gouvernement de la province. Il espère pouvoir le mettre à exécution dans quelques semaines.

d) Planchers, siège et bol des w. c.—Lavage avec chlorure de chaux: eau de Javel, 8 cuillerées à soupe dans 1 gallon d'eau.

e) Restes d'aliments.—Les brûler ou les jeter après arrosage avec une solution ci-dessus.

f) Mains, visage.—Lavage (avec solution désinfectante, si désirée).

g) Puits.—Supprimer toute cause de contamination, ou, si c'est impossible, le condamner. Désinfection du puits en arrosant le pourtour dans un rayon de 20 pieds avec une solution de chaux, (12 cuillerées à soupe par gallon d'eau) puis verser dans le puits autant d'onces de chlorure de chaux par chaque 100 gallons d'eau qu'il contient d'eau, agiter pour obtenir parfait mélange, après 24 heures, vider le puits: le revider après 4 ou 5 jours.

h) Laiterie et ustensiles.—Laver les ustensiles à l'eau bouillante, ou à la vapeur, les rincer, à l'eau bouillante; laver les tablettes à l'eau additionnée de chlorure de chaux, baigner les murs à la chaux.

i) Chambre du malade.—Laver et aérer.

N. B.—Toutes les solutions désinfectantes doivent se faire avec de l'eau qui a bouilli durant 30 minutes.